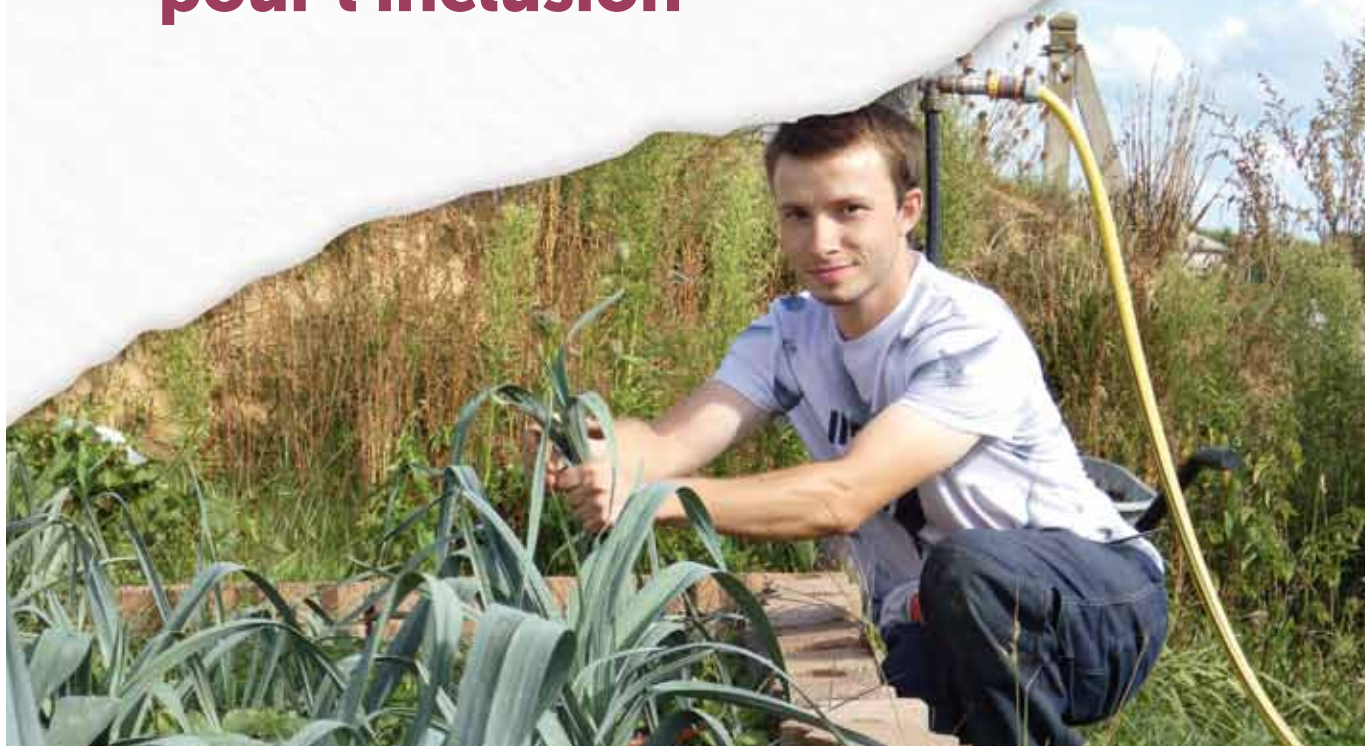




“ À JAMAIS LES PIONNIERS ”

**50 ans de combat
pour l'inclusion**



“ LE SOMMAIRE

CHAPITRE I LES PIONNIERS

Création de l'APAJH.....	P. 6
L'IME, la révolution.....	P. 7
<i>Maurice Bayet, un moteur entraînant</i>	P. 9
Les prémices de l'inclusion	P. 11
Pionniers et militants	P. 13
L'une des premières MAS de France.....	P. 14
<i>1976 - Le congrès de Guéret</i>	P. 14
<i>Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet</i>	P. 17
De l'IME au CAT , « <i>les enfants ont grandi</i> »	P. 18
<i>Michel Vergnier, compagnon de route</i>	P. 21
Hors les murs, l'accompagnement continue	P. 22
<i>Rénover la loi, restaurer le droit</i>	P. 25

CHAPITRE II LES PROFESSIONNELS

L'heure de la professionnalisation.....	P. 30
<i>Des retraités presque comme les autres</i>	P. 31
L'APAJH de la Creuse (<i>carte et chiffres</i>).....	P. 34
<i>Isabelle Dumond, la voix de l'ARS en Creuse</i>	P. 36
Le CPOM ou le renouveau de l'APAJH.....	P. 37
<i>Le Foyer : lieu de vies</i>	P. 38
Et la retraite, c'est pour quand ?	P. 39
La dynamique de l'Esat	P. 40
Ouvriers et paysans	P. 41
A l'ESAT, des outils toujours mieux adaptés	P. 42
<i>Olivier Courtaud : paysan cuisinier</i>	P. 43
Retisser les liens avec l'école	P. 45
<i>Valérie Moreau : Partenaire circuits-courts</i>	P. 46
Vers un IME mobile	P. 47
<i>Eric Jeansannetas, sénateur</i>	P. 49
Être pionniers, c'est être les premiers	P. 50
Être pionniers, c'est innover.....	P. 51
<i>Annie Zapata</i>	P. 53

CHAPITRE III L'APAJH EN 2050

Alors, l'APAJH en 2050 ?.....	P. 56
<i>La crise du Covid-19</i>	P. 57
Susciter l'adhésion	P. 58
<i>Stéphane Lasnier, l'homme du grand changement</i>	P. 60
Quitter le « <i>bâtimentaire</i> »	P. 61
Le débat des idées	P. 63



“ LES PIONNIERS ”

“ LES PIONNIERS

Dans la grande salle de la mairie de Guéret, parents inquiets et professionnels de l'Education se retrouvent pour la première fois. Ils sont une petite dizaine, mais ils vont changer le cours de l'histoire de la Creuse. Ce 3 mai 1971, ils vont en effet décider de la création du comité de l'Association de Placement et d'Aide pour les Jeunes Handicapés (APAJH) de la Creuse. Au niveau national, l'APAJH est née en 1962, partie d'un mouvement d'enseignants qui déploraient que rien ne soit fait pour l'accueil des enfants handicapés à l'école. Plus qu'une association, il s'agit d'un mouvement militant pour l'intégration des personnes en situation de handicap.

Parmi eux, Jean Faury, alors directeur adjoint de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale). Il se souvient de cette première réunion : « Mon collègue directeur m'avait demandé si je souhaitais y aller, sachant que j'avais un fils handicapé – mon fils est hémophile. J'étais donc tout désigné ». D'autant que le lien entre la MGEN et l'APAJH a toujours été très fort, au point que cette dernière est souvent appelée « fille de la MGEN ». « Il y a toujours eu des gens de la MGEN au sommet de l'APAJH de la Creuse », assure celui qui

a gravi les échelons de la MGEN pour devenir administrateur national. « Ce sont les mêmes valeurs qui animent les deux structures, la solidarité et la citoyenneté ».

Lors de cette première réunion, Jean Faury a donc rencontré les personnes qui allaient œuvrer à ses côtés : Paulette Léger, assistante sociale de la sécurité sociale, Marguerite Lasternas, mère d'un enfant en situation de handicap, Jean Laguillaumie, M. Aubreton, du SNI (Syndicat National des Instituteurs), Serge Cléret, Raymond Aucouturier... « On avait l'idée de constituer une association qui soit d'idéologie sociale ». Tous se mettent rapidement d'accord pour créer le comité, Serge Cléret est désigné président, et Jean Faury trésorier. « L'une de nos premières décisions a été de créer un IME (Institut Médico-Educatif) ». Rendez-vous est pris à la Préfecture :



« Le Préfet de l'époque avait décidé qu'il fallait qu'on s'associe avec une autre association de parents d'enfants handicapés, l'ADAPEI, pour partager la

gestion, l'une avec la gestion morale, l'autre avec la gestion économique. Mais notre président national, Edmond Breuillard, est arrivé et a démontré au Préfet que ce serait invivable : la gestion d'un établissement ne pouvait pas se faire avec deux associations qui ne s'entendaient pas ».

Et c'est ainsi que, quelques jours plus tard, l'APAJH a été désignée pour créer ce nouvel établissement : l'IME de Grancher est né. « Il fallait faire ce que l'école ne pouvait pas faire »,

raconte l'ancien instituteur, l'un des derniers témoins de cette création. Car tout était à faire, de la construction des locaux, sur la colline de Grancher, à l'organisation de l'institut. Cette dernière est confiée à Maurice Bayet : « On a eu la chance de tomber sur un directeur extraordinaire », assure Jean Faury, qui se remémore l'enthousiasme qui animait autant les administrateurs que les professionnels : « On était content de créer quelque chose, on avait le sentiment d'être des pionniers ».

L'IME, LA RÉVOLUTION

L'Institut Médico-Educatif (IME) de Grancher a ouvert ses portes le 1^{er} mai 1972, avec un premier agrément pour 72 enfants de 6 à 19 ans avec déficience intellectuelle. L'établissement, placé sur la colline de Grancher à Guéret, a l'avantage d'être à la fois dans et hors les murs de la ville. Maurice Bayet, instituteur, s'y installe avec sa femme dès sa nomination. Il a su insuffler à ses équipes l'envie de faire bouger les choses, pour accueillir les premiers enfants creusois en situation de handicap dans ce nouveau lieu, construit et pensé pour eux.

« Dans le fond, il pensait qu'il fallait les faire étudier au maximum pour qu'ils deviennent comme les autres, il avait déjà l'idée d'intégration », explique Jean Faury. Ce que confirme Roger Naneix. Présent à l'ouverture de l'IME, il a été recruté par Maurice Bayet, qui l'avait côtoyé dans le cadre des centres CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), dans lesquels ils militaient tous les deux. « L'un des points forts de la CEMEA, c'était la laïcité, mais au-delà, il y avait la prise en compte des besoins de l'enfant dans son développement. C'était ça, le creuset de départ de l'IME de Grancher ».

Dès le départ, une trentaine d'enfants venus de toute la Creuse sont accueillis. « Les parents étaient contents, ils venaient toujours aux réunions », assure Jean Faury. Des enfants qui jusque-là étaient soit restés en famille, soit en hôpital psychiatrique, soit dans des IME éloignés :



L'Institut Médico-Educatif (IME) de Grancher a ouvert ses portes le 1^{er} mai 1972, avec un premier agrément pour 72 enfants de 6 à 19 ans avec déficience intellectuelle.

Jean Faury, pionnier de l'APAJH de la Creuse.

« Ce type d'établissement, on commençait tout juste à le mettre en place », se remémore Roger Naneix. « Maurice Bayet a créé l'équipe de A à Z, recherché toute sorte de personnel. Moi, j'avais fait des remplacements dans les équipes éducatives à Limoges, en tant que moniteur éducateur. Il m'a proposé le poste de Directeur adjoint ». Les deux hommes sont sur la même longueur d'ondes, celle de proposer une éducation et un apprentissage permettant de développer les aptitudes des jeunes accueillis. « Nous avons milité pour que la

notion d'école apparaisse, on voulait essayer de recréer les conditions de vie et l'épanouissement que peuvent avoir les enfants dits « normaux ». L'IME avait sept classes, et les éducateurs scolaires ont pu rentrer dans le cadre des instituteurs de l'Education Nationale. La vocation de l'APA JH, c'était de pallier les déficits de l'Education Nationale, en espérant que cette dernière reprendrait un jour cette prise en charge... »

Pour les professionnels, cette façon de voir les choses était une évidence. En 1978, Marie-France Dalot fait un stage à l'IME de Grancher dans le cadre de ses études de Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) : « Ça a vraiment été une révélation pour moi, c'était exactement ce que je voulais faire, j'ai tout de suite accroché ». Elle fera finalement toute sa carrière à l'APA JH de la Creuse, trente ans à l'IME, d'abord à l'internat, puis à l'externat, avant de passer directrice du foyer d'hébergement et de l'ESAT. « J'ai commencé en

remplacement sur un poste d'internat, ça n'avait rien à voir avec mon diplôme mais je trouvais ça très intéressant. A l'époque, les gens commençaient sans diplôme et ils se formaient après », continue celle qui a été séduite par l'ambiance chaleureuse et accueillante de l'IME, et par le dynamisme et la jeunesse de l'équipe : « Cette façon de vivre les choses m'a beaucoup attirée ».

« C'était une structure indispensable pour résoudre les problèmes de difficulté scolaire des élèves. Cette solution permettait une prise en charge plus individuelle, les instituteurs de l'Education Nationale essayaient d'amener les enfants le plus loin possible dans leurs capacités, ce que l'école traditionnelle ne pouvait pas faire », raconte Christian Albegiani, dont le fils Serge est entré à l'IME à l'âge de 7 ans. Au fil des ans, il a pu voir les progrès de son enfant, « et il continue d'en faire, il arrive encore à me surprendre », sourit l'ancien administrateur. Si Serge n'a jamais pu apprendre à lire et à écrire, il a évolué dans de nombreux autres domaines, notamment la musique, dont il est passionné.

Si pour certains parents, l'entrée à l'IME était vécue comme un « soulagement », d'autres militaient au contraire pour que les enfants soient acceptés à l'école « normale ». Michel Guyonnet, alors instituteur, a passé un mois avec Maurice Bayet « pour voir. J'étais le premier instituteur, avant il n'y avait que des éducateurs

scolaires. J'ai demandé à être nommé à l'IME, j'avais envie de m'investir, j'ai fait tous les stages possibles ». Malgré les difficultés, il se souvient d'une période gratifiante, « pour les handicaps mentaux, il faut diviser par cent les espoirs de progrès mais multiplier par cent la satisfaction devant les petits progrès. Il y a beaucoup plus de travail au niveau du langage, et il faut y associer toutes les notions éducatives indispensables à la vie en société, comme leur apprendre à rester

vêtu, être propre, ne pas cracher, ne pas crier... Ce sont des apprentissages continus obligatoires pour apprendre les codes de vie. C'est cruel, mais on est plus exigeants avec les enfants handicapés, mais quel plaisir c'est pour les parents de pouvoir les emmener au restaurant ».

La structure de l'établissement comprend trois bâtiments d'hébergement, ce qui a permis de faire des « groupes », non pas selon les âges, mais selon les aptitudes des enfants.

MAURICE BAYET, UN MOTEUR ENTRAINANT

« Maurice Bayet, c'était quelqu'un qui aimait les enfants, et les enfants l'aimaient », se souvient Jean Faury, l'un des créateurs du comité APA JH de la Creuse. Maurice Bayet a été le premier directeur de l'IME de Grancher. Il s'est rapidement installé dans les logements de fonction avec sa femme, embauchée en même temps en tant qu'économiste. Sa fille grandira là, bercée par le monde du handicap et les valeurs défendues par l'APA JH de la Creuse, qu'elle intégrera elle-même en tant que professionnelle – elle est aujourd'hui directrice du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie.

« J'ai l'habitude de dire que je suis tombée dans l'APA JH quand j'étais petite », sourit Sylvie Bayet. De cette enfance au sein de l'IME de Grancher, elle gardera les valeurs de ses parents, « j'ai toujours côtoyé le handicap, et pour moi cette différence était égale à une autre différence, le handicap est là mais ce n'est pas grave, on peut essayer de faire comme les autres ». C'est la vision qu'avait son père Maurice, et c'est un lieu pour lisser ces différences qu'il a construit sur la colline.

« A l'ouverture, c'était la grande aventure, ils portaient d'une page blanche pour accueillir des enfants jamais placés, enfermés chez eux, pas du tout socialisés. Les parents ressentaient une grande culpabilité et n'osaient rien dire, ils étaient tellement contents qu'on

accueille leurs enfants déjà... Quand je suis arrivée en 1978, il y avait déjà des choses de mises en place », raconte Marie-France Dalot, qui a travaillé trente ans à l'IME de Grancher.

Dès le départ, Maurice Bayet veut offrir toutes les chances aux jeunes qui intègrent l'IME, et veut les pousser le plus loin possible dans leurs capacités. « Pour lui, chaque individu était capable de progrès, et c'était à nous de l'accompagner avec les bonnes méthodes et les bons moyens. L'expérience est un levier très important dans la réalisation de ces progrès, et Maurice Bayet défendait le « essaye et tu vas voir », car il est plus facile d'acquiescer des notions en les ayant pratiquées plutôt que quand elles sont inculquées », résume Roger Naneix, directeur adjoint à l'IME dès les débuts.

« C'était une personne avec des convictions, qui laissait à d'autres le soin de les défendre », sourit Roger Naneix en se rappelant son directeur, qui avait réussi l'exploit d'entraîner les professionnels sur un projet devenu collectif : « Tout le mérite lui revient, nous, on l'a accompagné. ».



Maurice Bayet, en 1992.

« Ils avaient tous des niveaux différents, des besoins différents et des capacités différentes. Les équipes éducatives ont été constituées et affectées sur ces groupes-là ». Des équipes qui ont été poussées à se former, en tant qu'éducateurs, le métier étant nouveau, les formations également, et l'APA JH a pu signer une convention définissant un statut de candidat élève éducateur. Ces derniers sont amenés à travailler sur la partie « internat », c'est-à-dire tout le temps qui n'est pas dédié au scolaire : le soir, la nuit, les mercredis ou encore les week-ends. Car au-delà d'être une école, l'IME apprend la vie en société aux enfants, en partant des bases les plus élémentaires. « Cela fait partie d'une réflexion, d'un ensemble, l'enfant doit acquérir des réflexes sociaux, des codes de vie pour être en société plus facilement ».

Marie-France Dalot a d'ailleurs commencé par ces missions, travaillant à l'internat : « On passait beaucoup de temps sur l'autonomie, s'habiller, faire sa toilette, ... et on faisait des activités, des promenades. Ce qui était très différent par rapport à aujourd'hui, c'était l'importance du groupe, l'accueil n'était pas individualisé, on était sur de la gestion de groupe ». Un accompagnement plus simple, équivalent pour tous, qui s'est modifié au fil des ans et des évolutions de la société pour arriver à une individualisation plus propice à l'émergence des besoins de chacun. « On a fait très tôt des projets individuels, on faisait des

réunions individualisées, cela permettait de réfléchir à la personne, ce n'était que les débuts mais on partait avec de bonnes fondations ».

En parallèle, la place des parents a évolué : « au début, notre parole était celle des « experts », les parents étaient soulagés d'avoir trouvé un endroit pour leur enfant, on ne faisait quasiment que de l'internat, puis les parents les reprenaient un week-end par quinzaine, puis tous les huit jours, et il y a eu de plus en plus de demi-pensionnaires... Les parents ont

finalment (re)trouvé leur place », notamment grâce à la démocratisation des transports et au travail de sociabilisation fait par les équipes de l'IME, rendant la gestion à la maison moins compliquée.

Au-delà de l'école et de la sociabilisation, l'IME prépare les jeunes à intégrer le monde du travail, en mettant en place des ateliers préprofessionnels. « C'était dans les statuts de l'IME, d'offrir des acquis préprofessionnels en plus des acquis scolaires », explique Roger Naneix. Des ateliers de menuiserie, maçonnerie et d'horticulture sont proposés, ainsi que l'enseignement ménager « plus simple et plus accessible pour les filles ». Si l'objectif de l'apprentissage professionnel était visé, ces ateliers permettaient aussi d'obtenir de l'autonomie, « on faisait de la cuisine, du ménage, du repassage et de la couture », explique Marie-France Dalot, qui a géré l'enseignement ménager à partir de 1982. Pour les trois ateliers des « garçons », ce qui était au départ de simples activités est très vite passé à

quelque chose de plus professionnel, « on a acheté du matériel avec la volonté de dire qu'on était professionnel, qu'on avait des compétences, on ne faisait pas que du bricolage ».

De 15 à 20 ans environ, les jeunes sont donc préparés à entrer dans le monde du travail, principalement en CAT aujourd'hui ESAT (page 42). « Cela contribuait aussi à les valoriser, leur montrer qu'ils sont capables de faire beaucoup de choses », estime Marie-France Dalot. Peu à peu, les partenariats extérieurs se développent, et les jeunes peuvent entrer en stage, par exemple dans les cantines scolaires de Guéret. L'atelier ménager a de plus en plus de commandes : « On a lavé les maillots de l'équipe de foot de Guéret pendant des années, la qualité du travail de l'IME a vite été reconnue ». Cette notion d'acquérir des techniques était importante, même si la question du pourquoi se posait : aller dans un CAT ? Travailler à l'extérieur ? Vers le milieu des années 1970, les questions sur l'avenir de ces jeunes se posent déjà...

LES PRÉMICES DE L'INCLUSION

Michel Guyonnet, adhérent depuis 1974, était instituteur à Saint-Victor. Rapidement, en lien avec la direction de l'IME, la décision est prise d'emmener quelques enfants qui le pouvaient dans son école, « je disais à Maurice Bayet, je vais emmener un tel ou un tel, c'était le début de l'inclusion mais c'était avant-gardiste. Au niveau de Guéret, d'autres partenariats se sont formés : « J'étais maître d'école à l'école Cerclier de Guéret, et un partenariat avec l'IME existait déjà : on faisait une passerelle entre l'école élémentaire et l'IME de Grancher », raconte Michel Vergnier, ancien instituteur puis député-maire de Guéret. Quelques enfants de l'IME étaient reçus dans les classes de temps en temps, « pour faire de l'intégration avant que cela ne devienne de l'inclusion », note l'ancien édile creusois. Il accompagnait par ailleurs les classes de neige, dont il garde un

souvenir ému « J'étais détaché pour le ski, en tant qu'enseignant, on partait plusieurs jours dans les Alpes. »

Des séjours en classe de mer étaient organisés tous les ans avec les enfants des écoles du centre-ville, à l'initiative de la ville de Guéret : « C'était très bénéfique pour tous, ça apprenait aux enfants à gommer les différences, c'était cela la finalité pour nous », assume Liliane Robert, ancienne présidente du comité creusois. Les liens entre les enfants de l'IME et des écoles étaient renforcés chaque fin d'année lors de la « kermesse de Grancher », une institution devenue la fête de toutes les écoles qui participaient ensemble à son animation : jeux pour les enfants, spectacles, vente des créations de l'atelier couture de l'IME, et tout ce qui fait le succès des kermesses, « c'était le point d'orgue annuel de l'intégration », estime Roger Naneix.

“ LA KERMESSE DE GRANCHER



Mai 1988, belle réussite de la kermesse de l'IME de Grancher.

En 1999.



En 2005.



En 2004.

PIONNIERS ET MILITANTS

Même s'il avoue que ce n'était pas vraiment sa tasse de thé, Jean Faury s'est acquitté de sa fonction de trésorier avec rigueur. « Heureusement, je n'avais pas toute la gestion, parce que l'Etat participait aux frais de séjour et à la marche de l'établissement avec un prix à la journée conséquent. Là-dessus, l'Etat a toujours joué son rôle ». Il restera quelques années avant de laisser la place, mais est encore aujourd'hui adhérent de l'association. Avant de partir, il participera néanmoins à la préparation du Congrès de Guéret de l'APA JH nationale, qui verra la naissance de la Fédération APA JH en 1976.

En 1978, Liliane Robert, médecin, intègre l'association. « Je me suis engagée car j'ai toujours été très sensible à la vie des autres. J'étais médecin, et j'ai abordé le handicap à travers ma profession. J'allais dans les établissements pour vérifier les prises en charge, c'est comme ça que j'ai vu vivre les établissements, en particulier l'IMPro de La Ribe au Grand-Bourg. On avait des conversations prolongées avec le directeur de l'époque, Jean-Louis Thibord, et comme j'étais sensible à tout ce qui peut toucher à l'intégrité des gens, que ce soit physique ou psychique, j'ai fini par rejoindre l'APA JH de la Creuse... Et j'y suis restée un certain temps ! », sourit celle qui restera présidente pendant une trentaine d'années.

Des débuts de l'APA JH de la Creuse, elle se souvient principalement des

combats menés : « C'était vraiment une période qu'on n'a plus retrouvée après, une période de militantisme, il y avait une cause, une transformation de la société pour intégrer des personnes laissées sur le côté... On était révolté de voir des enfants qui présentaient des difficultés d'ordre psychique ou physique mis de côté, on les a fait sortir de ce néant. C'est une période qui a préparé ce que nous vivons actuellement : l'inclusion. Les valeurs humanistes, la laïcité, le respect de la personne, le respect de la différence aussi, ce sont des choses comme ça qui sont à conserver », soutient l'ancienne militante, toujours adhérente.

La particularité du comité creusois, c'est que les directeurs d'établissements participaient au Conseil d'Administration, « c'était une époque où tout le monde militait, les directeurs étaient engagés autant que les administrateurs, c'étaient les techniciens sur le terrain qui pouvaient apporter des avis précieux au sujet des évolutions de ce que devait être l'accueil des personnes handicapées. On est parti de l'intégration scolaire avec l'IME, mais les enfants ont grandi, et on s'est trouvé à un moment à devoir répondre aux besoins de jeunes adultes », évoque Liliane Robert. Le comité APA JH Creuse était déjà précurseur : « Dans les années 1980, on est allé passer une semaine en Belgique pour voir les établissements les plus performants, pour voir d'autres façons de faire, on a ramené des choses intelligentes », note Michel Guyonnet. Des combats de longue haleine, tant au niveau local que national, avec une

idée en tête, immuable : « Faire que la personne en situation de handicap soit un citoyen à part entière ».

« Ensuite, les activités du comité ont été de créer d'autres établissements », conclut Jean Faury. « Au début, l'idée n'était pourtant pas de créer et gérer des établissements mais d'apporter une prise en charge sociale juste et une redistribution de ce que la société doit à tous les citoyens, explique Michel Guyonnet. On a accepté le piège de créer et gérer des établissements, mais ce n'était pas notre place, c'était à l'Etat de le faire ». L'APAJH nationale avait obtenu la gestion de l'IMPro de La Ribe au Grand-Bourg et a construit l'établissement de Sauzet à Budelière, l'une des premières MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de France, en 1979. Elle a été aidée du comité creusois, dont le président de l'époque, Serge Cléret, était le maire d'Evaux-les-Bains et dirigeait le syndicat mixte d'Evaux-Budelière. Sa gestion reviendra au comité départemental de la Creuse en 1998. Installée dans un ancien château, la MAS de Sauzet « était pour la prise en charge des handicaps lourds, ça a été plein tout de suite, les personnes venaient du centre hospitalier La Valette (psychiatrie et santé mentale, NDLR) et de quelques départements alentours ».

L'UNE DES PREMIÈRES MAS DE FRANCE

Jean-Paul Giraud, aujourd'hui administrateur, est entré à l'APAJH de la Creuse le 6 décembre 1979. Étudiant en pharmacie et pion depuis

1976 LE CONGRÈS DE GUÉRET



Affiche du congrès de Guéret, 1976.

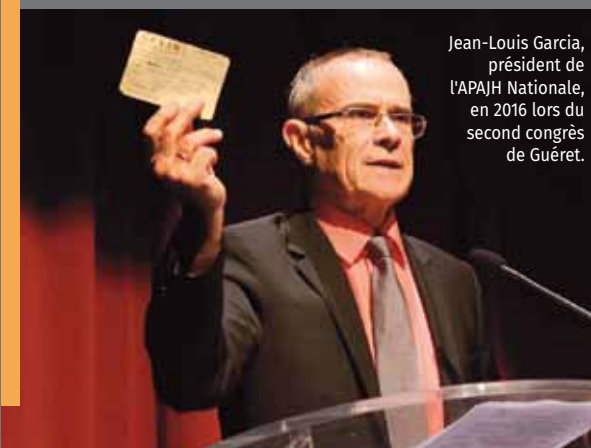
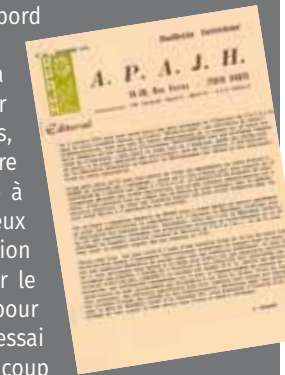
En 1976, les différents comités APAJH se rendent compte qu'il leur faut se structurer pour peser davantage dans les décisions gouvernementales. C'est ainsi qu'un premier Congrès est organisé, à Guéret en Creuse, avec l'appui du comité départemental (le comité APAJH est devenu siège en 2007). « L'objectif, c'était de donner de nouvelles orientations à l'APAJH, basées sur la décentralisation, avec plus d'autonomie pour les comités départementaux », raconte Jean Faury.

L'APAJH de la Creuse a donc accueilli à l'IME de Grancher l'un des moments fondateurs de l'APAJH nationale : le 2 octobre 1976 naissait en effet la Fédération nationale, au Congrès de Guéret, un an après l'adoption de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées qui a servi d'accélérateur au mouvement. L'Association de Placement et d'Aide pour les Jeunes Handicapés devient l'Association Pour les Adultes et Jeunes Handicapés, marquant clairement le virage et la volonté de s'occuper de tous les handicaps à tous les âges de la vie, tout en conservant la primauté éducative. De nouveaux statuts sont rédigés collectivement en ce sens.

Le choix de la Creuse, territoire enclavé, pour organiser l'Assemblée générale extraordinaire, était symbolique : aucun comité APAJH ne doit en effet être isolé. Un congrès remarquable par l'adoption des premiers statuts de la Fédération, mais aussi parce qu'il s'agissait de la première réunion « décentralisée » et

qu'une tradition d'alternance Paris-Province s'est alors instaurée. Le président national James Marangé présentait ainsi les choses dans le bulletin intérieur n°61 de septembre 1976 : « Le 2 octobre 1976 sera sans aucun doute une date marquante de l'histoire de l'A.P.A.J.H. date de notre première réunion nationale « décentralisée », une initiative du Conseil d'Administration, dont nos amis du Comité départemental de la Creuse ont su faire une telle réussite qu'une tradition d'alternance PARIS-PROVINCE pour nos prochains Congrès vient de s'instaurer ».

Jean Faury s'est chargé de gérer toute la partie « hébergement » dans les hôtels de Guéret, avec plus d'une centaine de personnes à loger, venues de toute la France. Cette première assemblée générale s'est en effet terminée par une visite de l'IME de Grancher et un repas creusois animé par un groupe folklorique régional. Le lendemain dans la matinée, Jean-Louis Thibord et sa femme recevaient les délégations à l'IME de La Ribe pour leur présenter les différents ateliers, avant un repas de clôture en commun dans la salle à manger du château. Ces deux journées de présentation ont été une aubaine pour le territoire, et une réussite pour l'association. Ce coup d'essai de l'organisation devenu coup de maître, l'APAJH de la Creuse le réitérera en 2016, lors du second Congrès de Guéret pour fêter les quarante ans de l'association nationale. C'est à l'occasion de ce Congrès que seront adoptés deux des textes fondateurs de l'association : les « 10 engagements pour accompagner autrement les parcours de vie » et « Combat pour la laïcité ».



Jean-Louis Garcia, président de l'APAJH Nationale, en 2016 lors du second congrès de Guéret.

cinq ans, il a postulé et été embauché : « Je n'avais pas de formation, mais c'était une opportunité de trouver du travail. Tous les gens qui sont entrés avec moi étaient peu diplômés, ils étaient en grande partie en formation, sauf pour les postes très spécialisés comme infirmier ou psychologue », se rappelle-t-il. Au départ, une dizaine de personnes sont accueillies, des personnes lourdement handicapées, qui venaient de l'IME de Grancher ou de l'hôpital psychiatrique de Saint-Vaury. « C'est un monde complètement à part, au départ j'étais impressionné, je n'étais pas habitué au monde du handicap », raconte celui qui a finalement fait de ce monde une grande partie de sa vie. « On s'est adapté, parce que c'était nouveau (la MAS de Sauzet est la deuxième MAS qui a ouvert en France, après Laval, NDLR), parce qu'il y avait un esprit d'équipe et d'entraide exceptionnel, on n'était pas sectorisés par métiers. On ne vivait que pour les résidents, on était présents tout le temps, on a vite été pris dans ce travail. Et puis, on servait à quelque chose, ça aussi, c'est important ».

Chaque petit progrès des résidents est vécu comme une victoire, et les équipes sont étonnées du pouvoir d'adaptation de ces derniers. « Certains avaient vécu 40 ou 50 ans en hôpital psychiatrique, et au début, il y avait des crises de grand mal (épilepsie) dues au changement, mais ils se sont adaptés, habitués à leur chambre, à ce nouvel univers ». Jean-Paul Giraud se souvient notamment d'une résidente « qui ne s'était jamais habillée, la seule chose qu'elle supportait, c'était une

« camisole », elle ne quittait jamais son lit ». À force de patience, trois ans plus tard, la dame s'habillait seule et partait se promener. « Je ne critique pas les hôpitaux psychiatriques, ils n'avaient pas les moyens », explique l'administrateur, qui a plutôt vécu ces progrès « fabuleux » comme quelque chose d'extrêmement valorisant, fruit d'un travail d'équipe complémentaire.

Il y avait une grande diversité parmi les résidents, « c'était dur pour moi de voir des jeunes débarqués de l'IME, à tout juste 18 ans, se retrouver avec des personnes de 60 ans ». D'autant que le niveau d'autonomie différait énormément : les jeunes issus de l'IME avaient acquis des habitudes, comme prendre une serviette à table, qui n'existaient pas au CHS. « Notre travail, c'était d'arriver au maximum à une autonomie relative. On faisait tout pour que les pensionnaires – on les appelait comme ça à l'époque, le vocabulaire a changé, maintenant on dit « résident » – puissent faire le maximum de choses possible seuls ». Les MAS étant nouvelles, des personnes « qui n'avaient rien à y faire » y étaient envoyées, alors qu'elles auraient dû être orientées vers des foyers, des CAT... même si la MAS restait l'établissement de dernier recours.

Jean-Paul Giraud se remémore les débuts de la MAS, « c'étaient des pathologies qu'on ne connaissait pas ». Dès le départ, le bâtiment avec trois ailes flambant neuf prouve qu'il avait été construit sans savoir quel genre de population allait être accueilli. « Il y avait des choses incongrues, par exemple on ne pouvait pas ren-

“ Notre travail, c'était d'arriver au maximum à une autonomie relative ”

trer dans les toilettes avec un fauteuil roulant. Et puis c'étaient des WC commun, c'était assez discriminatoire... Il y avait des choses qui nous paraissaient limite quand même. » Par équipe de trois ou quatre encadrants pour 24 résidents, le manque de matériel adapté s'est rapidement fait sentir au début. Il tempère néanmoins son propos, rappelant qu'à l'époque, les fauteuils roulants étaient « hors de prix » et qu'il y en avait donc peu. Et puis, pas à pas, au fil des projets d'établissement, le quotidien s'est fait plus serein, les résidents se sont sentis mieux dans leur peau, et les professionnels ont pu être formés assez rapidement. « C'était dans le contrat, on ne pouvait pas rester si on ne réussissait pas la formation ».

Une formation nécessaire, car si pour beaucoup comme Jean-Paul intégrer la MAS n'était au départ pas une vocation, « une fois que j'ai travaillé dans ce milieu, je ne me serais pas vu faire autre chose. Ce n'est pas une question d'argent, on était relativement mal payés, on travaillait le dimanche et les jours fériés, et au départ même la nuit, mais il y avait une ambiance, une énergie, une envie, et puis cette solidarité. Après on devient plus professionnel, on parle moins avec son cœur, on a le recul nécessaire pour analyser la situation et trouver des solutions ». D'abord diplômé

AMP (Aide Médico-Psychologique), Jean-Paul Giraud est ensuite devenu Éducateur Spécialisé, « pour faire en sorte que tous les projets individuels soient mis en place ». Formés et surtout dévoués, Jean-Paul Giraud et ses collègues ont donc posé les premières pierres du fonctionnement de la MAS. Militant avant tout, représentant du

personnel, il a tout de suite adhéré aux valeurs de l'APA-JH : « Ce sont des valeurs essentielles, la solidarité, la laïcité, ce sont des valeurs applicables partout. Comme le disait Henri Lafay (président de l'APA-JH nationale de 1979 à 1999, NDLR), tout le monde est différent, mais pour certains ça devient un peu plus compliqué ».

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE DE SAUZET LA MODERNITÉ BIENTÔT RETROUVÉE

« Et l'avenir est devenu passé » chantait Laurent Voulzy. Lors de sa construction en 1979, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sauzet est l'un des tous premiers établissements du genre à voir le jour sur le sol français. Un grand parc arboré en pleine nature, trois lieux de vie indépendants avec des parties nuit et des parties jour : tous les atouts de la modernité. Des décennies plus tard, la MAS dont la gestion avait tout d'abord été assurée par l'APA-JH nationale avant d'être reprise par l'APA-JH de la Creuse en 1998, tombe littéralement en morceaux.

Un premier projet de rénovation avait été initié en 2007. Il été abandonné quelques années plus tard. Cette fois, le dossier ira jusqu'au bout : dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), 13 millions d'euros vont être alloués à un chantier d'une ampleur encore inégalée.

Retour aux origines. Lors de l'ouverture, les premiers résidents sont une soixantaine d'adultes polyhandicapés. Certains sont toujours là, aux côtés de la doyenne Manuella, désormais âgée de 87 ans. « Actuellement, on dénombre 23 à 24 personnes par unité, les salles de bains sont faites pour six résidents », souligne la directrice Anne-Marie Bayle. « Cela ne correspond plus à

la bienveillance et à la bientraitance qui constituent quelques-unes de nos priorités. Il faut absolument aller vers l'individualisation. »

Le Covid-19 est malheureusement tombé à point nommé pour rappeler qu'il devenait urgent de tourner la page. Du 5 novembre 2020 au 5 janvier 2021, la MAS de Sauzet a été un foyer de contagion. 98 % des résidents et 60 % des salariés ont été touchés. « Cet épisode nous a confortés dans l'idée de passer à autre chose », poursuit Anne-Marie Bayle. Cette autre chose, ce sera un dossier beaucoup plus affiné devant répondre aux besoins d'autistes et de personnes handicapées vieillissantes. Le début du vaste plan de rénovation est prévu en 2023. « Si tout se passe comme prévu, nous entrerons dans nos murs en 2026. Et nous disposerons alors d'un outil qui nous permettra d'envisager les quarante prochaines années avec sérénité. Un projet qui intégrera notamment les notions d'inclusion et de télémédecine. »

Rappelons que la MAS de Sauzet est installée sur la commune de Budelière qui regroupe 700 habitants et qui a intégré la communauté de communes Creuse Confluence en 2017. « Budelière, à l'extrême Est de la Creuse, est plus portée sur l'Auvergne et le Rhône-Alpes que sur Bordeaux. Mais c'est un territoire rural très dynamique qui compte beaucoup sur nos 75 emplois dans les cuisines, la lingerie, le ménage, l'administratif et le médico-social. » La future rénovation est évidemment considérée comme une belle opportunité pour le territoire.

L'association continue de se développer, les adhérents sont toujours des personnes issues de la MGEN et de l'Education Nationale, mais également des parents. Au début des années 1980, Christian Albegiani, instituteur, dont le fils Serge est à l'IME de Grancher, écoute les recommandations de Maurice Bayet qui l'incite à entrer dans l'association pour militer dans le domaine. « *Cela me semblait normal, je n'ai pas eu d'hésitation. J'ai un fils handicapé, je me suis dit que si les personnes dans cette situation ne prenaient pas les choses en main, ce serait encore plus*

difficile pour les autres. Même si ce n'était pas facile, même pour les gens concernés... Mais quand je suis arrivé, l'association était créée depuis assez peu de temps, et j'ai trouvé les gens sympathiques, accueillants, et surtout tout à fait disposés à me mettre sur les rails... » La bonne volonté de tous et le souci de bien faire sont omniprésents, la gestion de plus en plus lourde administrativement... « *C'est mon seul regret, il y avait beaucoup de gestion, on avait l'impression de s'occuper des personnes handicapées de loin, même si c'était indispensable* », soupire Christian Albegiani.

DE L'IME AU CAT, « LES ENFANTS ONT GRANDI »



Fin 2009.
M^{me} Robert
lors de la
passation de
pouvoir avec
M. Elion à la
MAS de Clugnat.
Le président
national
Jean-Louis
Garcia
(en blanc) était
présent pour
l'occasion.

En parallèle, le comité creusois a vu les enfants admis à l'IME de Grancher grandir, et il a fallu penser à leur avenir. « *On a eu une subvention pour faire un foyer, mais les administrateurs de l'APAJH avaient un côté « raisonnable », on se demandait pourquoi faire un foyer s'il n'y avait pas de structure de jour... d'où l'idée du CAT (Centre d'Aide par le Travail)* », se souvient Michel Guyonnet, adhérent depuis 1974. Mais la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), alors financeur, annonce qu'elle ne peut financer

qu'un seul projet : le conseil d'administration choisit le plus onéreux des deux, à savoir le foyer d'hébergement. La partie logement est actée, restera à réfléchir au CAT...

Le foyer d'hébergement est installé à Guéret, en plein cœur de la ville, « *là où se jouent les relations sociales* » : déjà, l'idée d'inclusion, même si elle ne porte pas encore ce nom, est présente. « *Cela leur permettait de pouvoir participer aux activités de la ville. Tous les établissements ont toujours travaillé à une ouverture vers l'extérieur* », précise Liliane Robert. L'association possédait justement un terrain dans la rue Salvador-Allende, à la suite d'un don. « *On a commencé à y travailler en 1977-1978, en associant l'APAJH nationale sur l'élaboration du bâtiment en fonction des contraintes du terrain et de ce qu'ils avaient comme*

expérience. Lucie Nouet a beaucoup aidé à mener les réflexions. On a pris une architecte locale, qui a apporté l'idée de chambres individuelles et de parties sanitaires collectives, pour l'accompagnement et la surveillance. C'était une notion de sécurité à l'époque, sans doute aujourd'hui ce ne serait plus le cas... », explique Roger Naneix.

Dès son ouverture en février 1982, il accueille les ouvriers du futur CAT : « *On voulait qu'ils aient une situation de travailleurs qui se rendent au travail* », souligne l'ancienne présidente, même si c'est dans les sous-sols du foyer que les premiers ateliers verront le jour, avant d'être transférés au Masgerot. Malgré tout, l'objectif était que la vie

des ouvriers du CAT soit similaire à celle de n'importe quel autre travailleur. « *On a réfléchi aux orientations qu'on voulait lui donner, il y avait un panel d'activités auxquelles on pensait* », note Roger Naneix, qui prend la direction du CAT et du Foyer en septembre 1981 afin de tout construire. La première activité est toute trouvée, puisque le foyer d'hébergement possédait une blanchisserie : « *On avait le support d'activité et un client tout trouvé, le foyer lui-même* ».

En 1982, le comité APAJH de la Creuse achète un ancien garage aux abords de la RN145, au lieu-dit Le Masgerot, sur la commune de Saint-Sulpice-le-Guérétois : « *C'était un site avantageux, et la Ville de Guéret nous a prêté des locaux et un terrain attenant (l'actuel site de Clocher, NDLR)* », continue Michel Guyonnet. Des ateliers menuiserie, couture et espaces verts sont mis en place, « *on déclinait ce qu'on avait mis en place à l'IME. On a réussi à négocier avec les autorités de tutelles pour fonctionner dans les locaux du foyer d'hébergement en tant que CAT, on s'était installé dans les salles d'activité du sous-sol. C'était en contradiction avec tout ce qu'on avait toujours dit, comme quoi le lieu de travail devait être différent du lieu d'hébergement... On a mangé notre chapeau cinq ou six mois !* », souligne Roger Naneix.

En mai 1988,
le foyer
d'hébergement de la
Ferme de Bagnat est
inauguré en
grandes pompes,
il peut accueillir
treize adultes en
situation de handicap
spécialisés en travaux
agricoles et élevage
de volailles.



En novembre 1990, coup de projecteur sur la toute jeune ferme de Bagnat qui figure dans le Palmarès régional de l'habitat pour la qualité de sa réalisation, et la bonne entente architecturale entre bâtiments anciens et « modernes ».

Un atelier conditionnement ouvre, mais le département n'est pas le plus approprié pour trouver des partenaires, il vivote encore aujourd'hui. Sur le site de Clocher, un atelier horticulture se met en place dans les serres, ainsi qu'un élevage de moutons. En septembre 1982, les ateliers s'installent enfin au Masgerot. Le CAT dispose d'un agrément de 60 places, comme le Foyer d'Hébergement, mais le comité se rend vite compte que ces deux chiffres ne peuvent être mis en corrélation : « Il y avait des externes, et on a vite vu un déséquilibre entre les chiffres. L'agrément du CAT a été porté à 75, on avait une quinzaine d'ouvriers non hébergés, et cela permettait d'envisager que les gens du foyer puissent passer en hébergement autonome ».

Les activités s'installent progressivement. La ferme de Clocher commence à élever quelques volailles en plus des moutons. Un atelier abattoir est envisagé pour pouvoir vendre ces volailles et augmenter la partie élevage. L'abattoir ouvre en septembre 1985. Quelques années plus tard, en 1988, l'APA-JH ouvre la ferme de Bagnat,



à Roches, accolée à un foyer d'hébergement. En pleine campagne, ce petit lieu de vie destiné à treize résidents est une annexe du CAT.

« On y fait de l'élevage de volailles, des poussins jusqu'aux poulets », explique Christian Albegiani, administrateur de 1986 jusqu'en 2015, et toujours adhérent. C'est le père de Serge, qui est passé par l'IME de Grancher avant d'intégrer la ferme : « Serge a été à l'IME jusqu'à ses



A gauche de l'image, Roger Naneix, lors de l'inauguration d'un élevage de poussins au sein du CAT en 1994.

C'EST QUAND MÊME DRÔLEMENT CHOUETTE, CETTE AFFAIRE

Maire de Guéret de 1998 à 2020 et député de la Creuse de 1997 à 2017, Michel Vergnier est un emblématique compagnon de route de l'APA-JH. Il en est toujours amoureux.



L'APA-JH de la Creuse, c'est souvent les autres qui en parlent le mieux. Prenez Michel Vergnier. Quand l'encore jeune instituteur - on dit aujourd'hui professeur des écoles -, décide de quitter la Seine-Saint-Denis pour une Creuse où il espère pouvoir élever ses enfants en paix, il n'a aucune idée du monde du handicap. Pas plus d'ailleurs que de sa future destinée d' élu de terrain. « J'adorais mon métier, la pêche et le ski. C'est à travers des classes de neige organisées dans les Alpes que j'ai découvert la structure. J'étais avec eux 24 heures sur 24, pendant une dizaine de jours. Ces séjours pendant lesquels j'enseignais le ski ont tout simplement été merveilleux. Ces enfants étaient très attachants, faciles, simples, vrais. Ils ne s'embarassaient jamais de postures superflues. De ces moments privilégiés est née une immense affection. »

En 1998, Michel Vergnier devient maire de Guéret, une année après sa première élection en tant que député de la Creuse. Après la pêche, la pêche aux voix. La cohabitation tout d'abord scolaire et sportive va alors devenir un véritable compagnonnage. « A chaque fois, nous avons essayé d'être des partenaires efficaces et constructifs. L'APA-JH est sans doute la plus importante entreprise privée de notre département, son poids économique en fait un partenaire incontournable. Je n'avais jamais imaginé l'étendue de ses ramifications. Au fil des années je suis devenu de plus en plus proche de ses dirigeants. »

Entre Michel Vergnier, socialiste de la première heure, et des responsables de l'APA-JH de la Creuse issus de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), la filiation était presque naturelle. « Il y a immédiatement eu une vraie confiance, beaucoup de complicité et l'envie de construire une belle œuvre ensemble. A mes tous débuts, j'avais une vision du handicap qui ressemblait à celle de l'assistantat. Mais au bout de quelques temps, le handicap disparaît et on découvre toute la richesse de ces personnes sans aucune méchanceté qui peuvent

s'avérer d'excellents skieurs ! » Il y a du Petit Prince dans cette histoire toujours commune. Entre l'homme politique de premier plan et l'institution, l'adoption s'est faite de manière réciproque. « Contributrice indirecte, la ville dont j'ai été le maire jusqu'en 2020 a toujours essayé de mettre à disposition les locaux ou les terrains dont l'APA-JH pouvait avoir besoin. Mon soutien était le même en tant que député. Je regardais alors ses moyens avec beaucoup d'intérêt. Des moyens qui n'ont pas augmenté. Je pense même que pendant ma période, l'APA-JH avait plus de facilités qu'aujourd'hui. » Le seul mandat de Michel Vergnier est désormais celui de conseiller municipal guéretois. « L'APA-JH, c'est l'un de mes manques. Je deviendrais bien administrateur, avec grand plaisir. Mais en tant qu'ancien maire et ancien député, la place de l'après est difficile à trouver. Il faut faire attention à ne pas gêner. » Entre les uns et les autres, le partenariat a toujours été intelligent. Rien n'a changé. « J'ai décidé qu'ils étaient capables de faire mon repassage mieux que moi. Ce sont eux également qui entretiennent mes espaces verts. A chaque fois, le contact est extraordinaire. « C'est bien ce qu'on a fait, hein, Michel, on a bien travaillé ! » Ces personnes vivent une autre vie que la nôtre, et ils sont beaucoup plus vrais que nous. »

« UNE VRAIE VOLONTÉ »

Ancien de l'Éducation Nationale, Michel Vergnier veut enfin évoquer un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'école, qui semble pour l'instant un rendez-vous manqué. « Les penseurs pensent et c'est facile. C'est dans l'application que cela pêche. Il faut une vraie volonté que l'on ne ressent pas aujourd'hui. Il faut que l'Éducation Nationale se donne les moyens d'accueillir les handicapés qui sont après tout des citoyens comme les autres, ainsi que leurs accompagnants. Les handicapés ont envie et plus tôt cette inclusion intervient, mieux c'est. » « J'entends trop souvent dire que le handicap coûte cher », termine Michel Vergnier. « C'est d'autant plus cher quand tu regardes cela de loin. Parlons d'investissements plutôt que de dépenses. »

20 ans. Le CAT a ouvert, mais c'était difficile pour lui, et il n'était pas assez handicapé pour aller en MAS... et puis la ferme de Bagnat a ouvert, et là-bas, il pouvait faire des choses qu'il ne pouvait pas faire en CAT ». C'était l'objectif de ce lieu inédit, selon Liliane Robert : « Pour ceux qui n'étaient pas capables d'aller en CAT, on a créé cette structure innovante, où on peut travailler à son rythme, un peu d'élevage, d'entretien du jardin... c'est très familial ». Serge y restera jusqu'à la fin des années 2000, le travail devenant alors trop compliqué pour lui, « les choses ont évolué, plus vite que lui sans doute. Il a été au Service d'Accueil de Jour qui s'occupe des ouvriers en « convalescence », malades, fatigués

ou à temps partiel, mais il ne pouvait pas y rester en permanence... Il est parti en accueil de jour dans une MAS à Guéret, à 500 mètres de chez nous. »

Dans les années 1990, la blanchisserie déménage à son tour en ville, sur le site de Cherbailloux, avenue Pierre-Leroux à Guéret. « Passer de sa chambre à son lieu de travail en appuyant sur un bouton d'ascenseur n'était pas bien vécu par les ouvrières, le fait de se déplacer, ça a changé leur quotidien », analyse Roger Naneix. D'autant que la blanchisserie a l'avantage de permettre une relation avec les clients, un échange, et surtout une reconnaissance de la qualité du travail.

HORS LES MURS, L'ACCOMPAGNEMENT CONTINUE

Toujours à la fin des années 1980, les discussions entre les directeurs, les personnels des établissements et le Conseil d'Administration font remonter d'autres besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap qui sont « à domicile ». Au niveau du CAT, ce sont les jeunes qui ne sont pas hébergés en foyer qui vont pouvoir bénéficier d'un nouveau service dès 1990 : le Service d'Accompagnement et de Soutien (SAS, aujourd'hui SAVS – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Ainsi, les personnes peuvent vivre en appartement individuel sans pour autant être complètement isolées. Le service a pour vocation de « contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des

services offerts par la collectivité » (Art. D. 312-155-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

« Pour l'accueil des enfants qui n'avaient pas la nécessité d'être en établissement, on a créé un SSES (Service de Soin et d'Education Spécialisé à Domicile) : les enfants restaient dans leurs familles,

allaient à l'école ordinaire et on leur apportait un soutien professionnel », note Liliane Robert. En 1989, le premier SESSAD ouvre : « C'était le premier au niveau national, beaucoup de choses mûrissaient, les enfants pouvaient enfin aller à l'école ordinaire, il y avait tout un équilibre à avoir, c'était du cousu main ». Michel Guyonnet en est le premier instituteur : « J'apportais la bonne parole aux instituteurs qui avaient des enfants handicapés dans leur classe, je les prenais quelques heures. Mon boulot, c'était surtout de leur apporter beaucoup d'encouragements et de courage, de discuter de ce qu'ils pouvaient apporter aux enfants, c'était plus un travail auprès des instituteurs », remarque-t-il.

Ce premier SESSAD est avant tout né d'une rencontre : Jacques Bourzat, encore aujourd'hui administrateur, a vu sa vie bousculée à la naissance de sa fille en novembre 1985. « Virginie est sourde de naissance. L'une des premières choses a été de l'accepter. On s'est renseigné pour savoir s'il y avait des structures d'accueil dans le département, mais il n'y avait pas de structure dédiée ». Le jeune père ne se laisse pas démonter et identifie quelques familles creusoises dans le même cas que lui. En 1987, l'association départementale des parents et amis des déficients auditifs en Creuse est née. Pour se faire connaître, ils passent sur les ondes de France Bleu Creuse et lancent un appel aux auditeurs pour agir collectivement.

L'appel parvient jusqu'à Liliane Robert, qui prend alors contact avec Jacques Bourzat. « Elle m'a tenu un



Jacques Bourzat, au centre, anime l'assemblée générale de l'association départementale des parents et amis d'enfants déficients auditifs. Avec Liliane Robert et le Dr Alain Queyroux, il est à l'origine de la création du tout premier SESSAD – DA de Creuse.

discours simple : aujourd'hui la Creuse a pris en considération un certain nombre de handicaps. Concernant le problème de la surdité, ils commençaient à y réfléchir. Ils étaient prêts à travailler sur la création d'une structure d'accueil », témoigne Jacques Bourzat. Les deux associations ont donc présenté le dossier, porté par l'APAJH, et ont réussi à trouver des ressources et des moyens. Un audit et une évaluation des besoins sur le territoire est effectué. Quelques administrateurs accompagnés du directeur de l'IME et du directeur de l'APAJH sont allés voir comment cela se passait ailleurs en France pour apporter des idées. Le Dr Alain Queyroux, ORL, supervisait le service et l'a aidé à se structurer : « Je suis arrivé en Creuse en 1982, j'ai été horrifié de la situation des enfants déficients

“...les enfants pouvaient enfin aller à l'école ordinaire...”

En juin 1990, une inauguration consacre l'ouverture, au sein du groupe scolaire Aristide-Guéry, du Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile – déficients auditifs. Une première en Creuse.



Auditifs dans le département, ce qui m'a incité à secouer les choses pour que ça bouge. Je suis arrivé dans un désert de prise en charge, et j'ai participé à la mobilisation générale pour mettre en place la structure », explique le spécialiste, aujourd'hui encore médecin au sein de l'association. A l'époque, les enfants déficients auditifs vivaient une double peine : en plus de leur handicap, ils étaient obligés de partir à Clermont-Ferrand ou Poitiers.

Il intègre dans son équipe Catherine Auboux, alors orthophoniste à l'IME de Grancher depuis septembre 1980, et par ailleurs logopède (professionnel des troubles du langage écrit et oral, en Suisse et Belgique) : « Elle avait de super compétences dans le domaine,

ça a permis de tout faire fonctionner. Sans elle, je pense que rien ne se serait passé ». Jean-Luc Davoust, le seul audioprothésiste de Creuse, est contacté par Maurice Bayet et Jacques Bourzat pour les rejoindre : « Je ne savais pas comment ça allait fonctionner, mais quand tout serait mis en place, l'audioprothèse deviendrait un outil indispensable. Sans le service, c'était plus difficile, car là j'avais le retour de professionnels qui voient les problèmes, c'est plus simple qu'avec les parents », raconte le spécialiste. Avec les balbutiements propres à tous les débuts, la « grande bataille du mode de communication » a commencé : gestuel ou oralisme ?

Langue des Signes Française ou Langue Parlée Complétée ? « Il existait des façons de faire avec les deux », souligne Alain Queyroux. L'objectif restait cependant la communication orale, en particulier en raison du besoin d'intégration scolaire.

Dès la création de ce premier service de soins pour déficients auditifs, un instituteur spécialisé de l'Éducation Nationale, Gérard Chagnon, est mis à disposition, en appui dans les classes ordinaires. « Virginie a pu intégrer la maternelle puis l'école élémentaire d'Aubusson, il y a eu un travail d'équipe extraordinaire, les instituteurs ont appris la LPC ». Le passage au collège a été plus compliqué, une majorité de professeurs ne souhaitant pas faire

RÉNOVER LA LOI, RESTAURER LE DROIT



La loi de 2002 dite de « Rénovation de l'action sociale et médico-sociale » puis celle de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » mettent des outils entre les mains de la personne en situation de handicap. Rénovant la loi de 1975, les textes apportent des moyens concrets et des garanties afin que chaque usager d'un établissement médico-social puisse pleinement exercer son statut de citoyen. L'individualisation de l'accompagnement est au cœur des objectifs qui, pour la première fois dans la loi, mentionne le concept d'inclusion. Ces lois sont le fruit de combats menés sur le terrain par les APAJH départementales ; au plus haut sommet de l'État par la Fédération APAJH et toutes les associations : « Elles vont permettre de grandes avancées pour l'accompagnement des personnes handicapées, souligne Liliane Robert. Ça a toujours été notre guide dans cette période, de donner aux personnes en situation de handicap, que ce soit les jeunes ou les plus vieux le statut de citoyen à part entière. Ces lois ont permis à la personne handicapée de devenir quelqu'un qui participe à la création de sa vie, c'est ça, l'important ». Avec notamment, la création de Conseils de Vie Sociale qui, au cœur de chaque établissement, réunissent les représentants des résidents, des familles et du personnel, un lieu où chacun peut exprimer et faire entendre ses souhaits concernant le fonctionnement de l'établissement.

La loi de 2002 amorce le principe d'individualisation, celle de 2005 la renforce. Toutes deux mettent au centre le projet de la personne accueillie qui est actrice de sa vie. Ont-elles,

pour autant, révolutionné les pratiques des professionnels ? « Elles marquent des avancées importantes, mais je ne pense pas qu'à l'APAJH, elles aient surpris grand monde, estime Christian Elion, président de l'APAJH de la Creuse de 2008 à 2019. Les réflexions et les pratiques en termes d'accès à la citoyenneté étaient déjà fortement travaillées en interne, à travers les sollicitations qu'avait la Fédération vis-à-vis des associations départementales. La Fédération avait grandement travaillé à l'élaboration de ses lois, ça ne nous tombe pas dessus ».

Ce repositionnement du parcours de vie de la personne en situation de handicap au cœur du projet se traduit très concrètement, dès son accueil au sein de la structure, par la délivrance d'un livret d'accueil. Il contient, entre autres éléments d'informations, la Charte des droits de des libertés ainsi que le contact d'un médiateur qui pourra intervenir en cas de conflits. La loi stipule que chaque établissement se doit d'écrire son projet, comprenant les droits et devoirs de la personne accueillie, de définir son organisation le tout en collaboration avec le Conseil de Vie Sociale. La personne accueillie et le responsable de l'établissement signent un contrat de séjour lequel, au bout de six mois, sera converti en Projet Personnalisé d'Accompagnement précisant les objectifs et prestations adaptées à la personne.

Poser des mots, signer un contrat, définir un projet, afficher des objectifs. Pour la personne accueillie comme pour la structure qui l'accueille, l'action se met au service d'une stratégie.

cet effort, Virginie est donc partie dans un collège spécialisé à Paris, en demi-pension, ses grands-parents ayant loué un appartement proche. Elle passera ensuite un BTS gestion. Maman de deux enfants, Virginie travaille aujourd'hui au service financier de la Ville de Paris.

Pour Alain Queyroux, « ce qu'a fait l'APAJH de la Creuse est remarquable,

nous étions les premiers en Limousin à nous occuper de la prise en charge des déficients auditifs ». Catherine Auboux confirme sa fierté d'avoir fait partie des pionniers, et d'avoir eu la confiance des administrateurs de l'époque : « On nous a permis de faire nos choix. Dès le départ, notre volonté c'était d'aller à domicile, de se déplacer pour que les enfants puissent être scolarisés

dans leurs villages, avec un instituteur spécialisé ».

C'est l'essence même de ce tout premier Service de Soins et d'Éducation Spécialisée À Domicile : « *L'enfant reste à son domicile, par domicile, on entend son lieu ordinaire de vie, cela peut être l'école, détaille Catherine Auboux. Ça ne veut pas dire qu'on va chez lui, ça signifie qu'il n'est pas à l'internat, qu'au contraire, on déploie nos compétences auprès de la personne mais aussi de sa famille, de son instituteur, de ses camarades de classe pour permettre son intégration scolaire. Ce sont les prémices de l'inclusion* ». Expliquer à l'entourage les exigences légitimes tout en posant les limites. Et doter l'enfant de tous les outils dont il aura besoin au cours de sa vie : « *En cela la langue des signes et la communication*

gestuelle avaient toute leur place, et pour qu'ils aient plus tard le choix de la langue, la communication orale était indispensable ». Son acquisition se jouant dès les premières années de la vie, les progrès de la médecine en matière de diagnostic de la surdité ont grandement augmenté les chances de l'enfant grâce à une prise en charge précoce. « *De la même manière, au niveau des appareillages, la technologie a fait des progrès énormes ces trente dernières années. Au début des années 80, il y avait quatre réglages possibles sur une prothèse auditive, c'était les balbutiements. Aujourd'hui, elles sont connectées au téléphone et détectent même les chutes* » explique Jean-Luc Davoust.

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'une orthophoniste-logopède



Mardi 28 novembre 1995 : « Pour que les handicapés ne soient pas des exclus. »

“ **ce qu’a fait l’APAJH de la Creuse est remarquable...** ”

public, elle se concrétise en 2003 par l'accueil de la jeune Romane, orientée vers le SESSAD DA par la CDES (Commission Départementale d'Éducation Spécialisée) : « *C'était à titre expérimental, se souvient Catherine Auboux, il s'agissait d'essayer de venir en aide à cette petite fille de 5 ans qui souffrait de troubles sévères du langage, elle ne parlait pas. L'accompagnement était programmé sur trois mois, il a duré trois ans, avec des progrès considérables pour cette enfant qu'on a suivi jusqu'en milieu scolaire* ». Cette ouverture du SESSAD DA aux troubles de langage appelle des déplacements auprès de spécialistes, au CHU de Marseille notamment à la rencontre du neurologue Michel Habib, des formations et aboutit en 2013 à l'obtention du double agrément : Déficiants Auditifs – Troubles Spécifiques du Langage (DA - TSL).



À la tribune, de gauche à droite : Liliane Robert, présidente du comité Apajh ; Maurice Bayet, directeur de l'IME de Grancher ; Claude Guerrier, directeur du comité Apajh ; Jean-François Laumy, trésorier.



“ LES PROFESSIONNELS ”

“ LES PROFESSIONNELS

Après l'ère des pionniers, l'heure de la professionnalisation est venue. Celle aussi, de l'harmonisation des pratiques entre des sites qui, s'ils ont grandi de manière indépendante, sont tous guidés par les valeurs de l'association et un objectif à atteindre, un combat à mener encore et toujours en faveur de l'inclusion.



La MAS Les Chaumes a ouvert ses portes en 2006, à Clugnat.

Au début des années 90, les SESSAD amorcent l'accompagnement hors des murs de l'institution. En 1994, le SESSAD Déficiants intellectuels (DI) voit le jour : « Les premiers pas ont été faits à l'école Cerclier à Guéret, se souvient Michel Guyonnet qui exerça un an comme « instit de SESSAD ». La commune nous avait donné deux salles pour qu'on puisse installer les enfants dans l'école, il y a avait déjà pas mal de trucs qui murissaient en nous ». A chaque fois, c'est du cousu main : « Quand on apporte une aide, il faut qu'elle soit fructueuse, si une maîtresse prend un enfant par contrainte avec la peur de l'inspecteur ou sous la pression des parents, ou si vous mettez un enfant trop difficile qui va lui prendre tout son temps au dépens des autres élèves, c'est compliqué, donc, il y a tout un équilibre à trouver ». Au sein des SESSAD, tout et tous s'ordonnent autour de l'enfant, de ses besoins, attentes et compétences mais aussi de sa famille, de son environnement. Une coordination de spécialistes en mode ambulatoire au service d'un accompagnement personnalisé, le SESSAD, c'est du « sur-mesure ».

DES RETRAITÉS PRESQUE COMME LES AUTRES

Deux églises pour un village de moins de 200 habitants, n'est-ce pas un peu beaucoup ? Pas de volonté dispendieuse, la raison est historique : les communes d'Arfeuille et de Châtain ont été regroupées après la Révolution. Voilà donc pourquoi Arfeuille-Châtain, véritable îlot de verdure situé dans les contreforts, possède ces deux édifices.

La parenthèse refermée, venons-en à notre propos. Arfeuille-Châtain possède en son sein le foyer éponyme ouvert en juillet 2008, dans lequel sont hébergés 32 résidents et plusieurs accueils de jour. Il abrite des déficients mentaux légers ou moyens, possédant un bon niveau d'autonomie et ne nécessitant pas de suivi médicalisé. 12 éducateurs, 29 emplois équivalents temps plein : une grosse équipe pour un établissement à l'ancienne, un peu trop loin de tout et plus trop à la mode.

C'est ici que vivent Marie-Claude, Brigitte et Jean-Philippe. Marie-Claude a 65 ans, Brigitte et Jean-Philippe, 61. De jeunes retraités qui ne se plaignent pas de leur sort. Le trio qui nous fait face l'avoue avec enthousiasme : « Ici, on est bien. Et place aux jeunes ! » Que disent-ils de leur vie de labeur ? Que ce n'était pas toujours facile. Brigitte travaillait à la blanchisserie de l'ESAT de Guéret. « Quatre paniers par jour, vingt chemises à repasser à la main. Je ne supportais pas la chaleur. Mais les copines ne voulaient pas ouvrir les fenêtres. »

Brigitte, c'est quarante années d'APAJH. Jean-Philippe, c'est toute une vie. Tondeuse, plantation des fleurs et des tomates, taillage des haies et vidage des poubelles ont constitué quelques-unes de ses principales activités. Entre MAS, CAT et foyers de vie, le parcours de Marie-Claude est plus atypique. Celle qui avait fait l'ouverture de Sauzet a aussi eu droit à du nettoyage. Et comme pour les deux autres, sa retraite a un sens. « Les jeunes au boulot, les vieux se reposent. » Le problème, c'est qu'avec la législation française, un handicapé ne l'est plus considéré lorsqu'il atteint ses 60 ans. C'est juste un vieux qui doit se contenter du minimum vieillesse.



Le Foyer d'Arfeuille-Châtain

Le foyer d'Arfeuille-Châtain n'est pas un lieu de fin de vie. Les capacités des résidents sont évaluées chaque année. « Nous travaillons avec l'humain, tout n'est pas géré d'un bureau. » Aux côtés des trois résidents, Cédric, éducateur, et Carole, chef de service détachée du Foyer d'hébergement de Guéret, prennent part à la discussion. Pour eux, il y a eu une évolution flagrante et une reconnaissance de la personne en situation de handicap grâce notamment aux lois de 2002 et 2005. « Situé à 56 kilomètres de Guéret, notre centre est parmi les plus excentrés de l'association. Cela peut constituer un vrai problème. »

En attendant, nous sommes en présence d'une vraie famille. « Evidemment qu'il se crée de vrais liens, la distanciation professionnelle a ses limites. Ils nous connaissent par cœur. Si quelque chose ne va pas, ils s'en rendent compte immédiatement. La collaboration avec les familles est un travail de longue haleine. Il y a énormément de demandes pour peu de places. »

L'avenir pour Marie-Claude, Brigitte et Jean-Philippe, « c'est de rester ici. » La fin de l'épidémie de Covid-19 a permis le retour des activités aussi diverses et variées que la pétanque, la cuisine, les activités manuelles et les sorties aux magasins, aux restaurants ou au bowling. Certains apprécient tout particulièrement les brocantes. Et ces sorties ne se font pas toujours « en troupeau » mais peuvent être individualisées.

Quelques demandes s'annoncent pourtant plus difficiles à mettre en place. Marie-Claude aimerait « se faire payer l'apéro chez Christian des Bodin's. » Ce n'est sans doute pas demain la veille. Mais sait-on jamais...



Depuis sa création, le SESSAD - Déficiants Auditifs accompagne les enfants sur leurs lieux de vie.

En 2005 est créé le SESSAD Déficiants Moteurs (DM). L'année suivante, l'APAJH de la Creuse ouvre la MAS Les Chaumes à Clugnat, puis le foyer de vie d'Arfeuille-Châtain. « Durant toute cette période, l'APAJH de la Creuse a créé des structures-réponses à des besoins » explique Christian Elion, président de l'APAJH de la Creuse de 2009 à 2019. Sollicité en 2008 pour intégrer le conseil d'administration, le jeune retraité n'a pas hésité un instant : « J'avais déjà beaucoup d'admiration pour la capacité d'innover, la faculté à être présente sur tous les fronts de cette association. Je connaissais certains de ses responsables de par ma fonction de directeur du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de la Creuse, j'avais perçu de fortes personnalités, par leurs valeurs et leur détermination, Liliane Robert en faisait partie ». Entré en 2008 au sein de l'association au poste de vice-président, Christian Elion partage rapidement un constat :

« Une prise de conscience même, que l'association avait beaucoup grandi, au point de devenir la plus importante du département en termes d'emplois et de personnes accompagnées. On crée, on crée mais le siège ne suit pas. L'association n'avait plus les reins suffisamment solides en terme d'organisation pour faire face à ses responsabilités ».

Avant de passer le flambeau à son vice-président, Liliane Robert demande un audit de fonctionnement qui révèle les symptômes de la crise de croissance de l'association. Dans ses conclusions, celui-ci recommande la réalisation d'un CPOM, le 1^{er} « Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens » et la création d'une direction générale en lieu et place du directeur de siège qui n'a alors pas autorité sur les directeurs d'établissement. « On avait la bride sur le cou, résume Michel Guyonnet, qui fut directeur de l'IMPRO de la Ribe jusqu'en 2004. A l'époque, j'avais plus de contact avec l'inspecteur de la DDASS qui nous finançait qu'avec l'APAJH qui n'intervenait pas dans ma gestion financière. C'était un prix de journée qui fluctuait suivant les dépenses de l'établissement par rapport au nombre d'enfants. J'allais discuter mon budget avec l'inspecteur, ça durait une journée entière ».



APAJH
Creuse

L'APAJH de la Creuse est implantée sur l'ensemble du département.

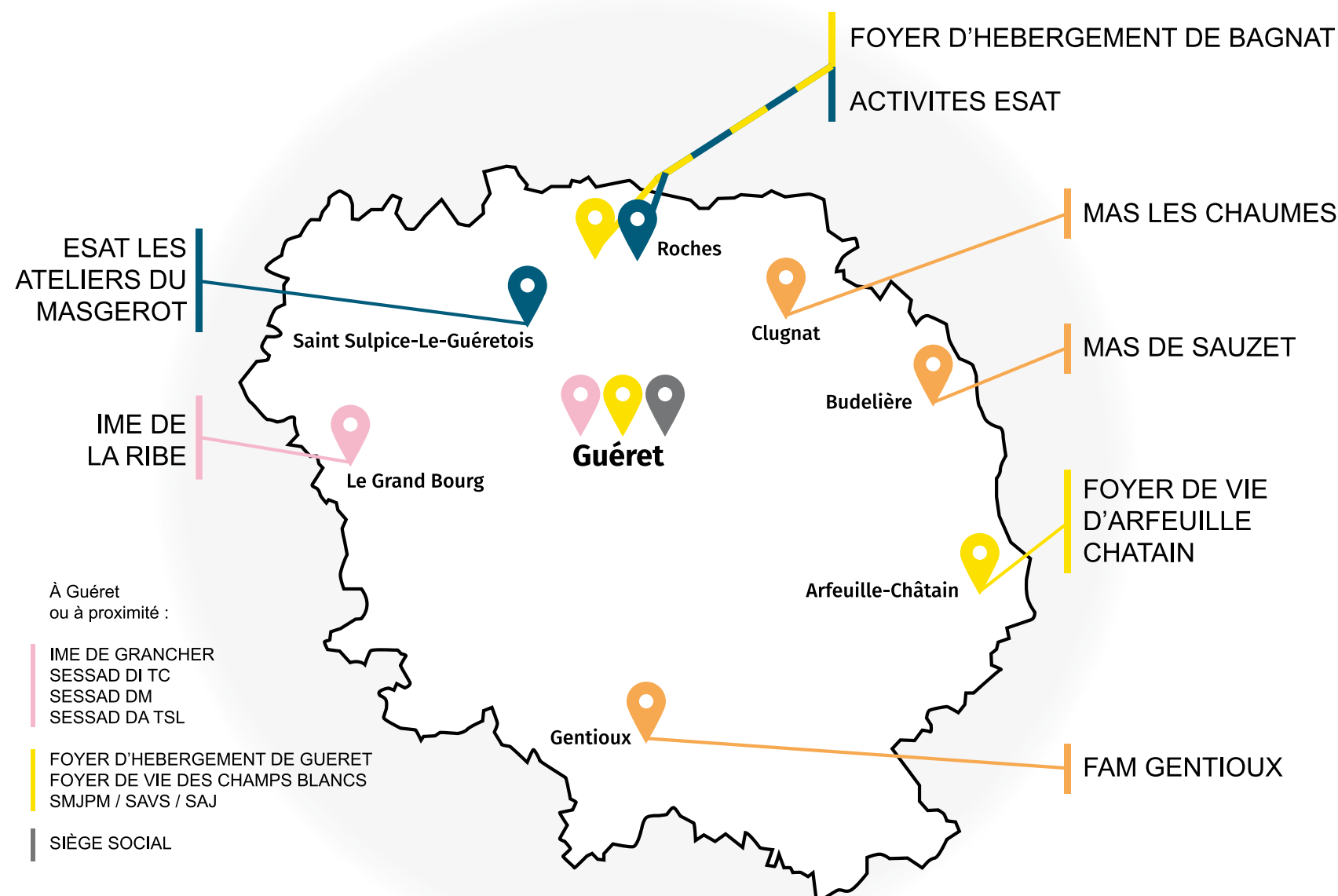


Les 17 établissements et services de l'APAJH de la Creuse sont regroupés selon une organisation en pôles.



QUELQUES CHIFFRES :

- > 16 établissements et services
- > 17 sites
- > Plus de 700 personnes accompagnées
- > 1400 repas quotidien
- > 418 salariés en CDI, plus une cinquantaine en CDD

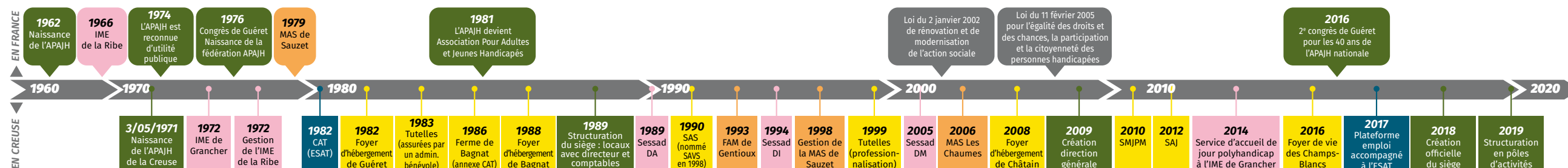


À Guéret ou à proximité :

IME DE GRANCHER
SESSAD DI TC
SESSAD DM
SESSAD DA TSL

FOYER D'HEBERGEMENT DE GUERET
FOYER DE VIE DES CHAMPS BLANCS
SMJPM / SAVS / SAJ

SIÈGE SOCIAL





ISABELLE DUMOND, LA VOIX DE L'ARS EN CREUSE

Directrice de la délégation de la Creuse de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Isabelle Dumond ne tarit pas d'éloge sur l'APAJH. « Si cette structure n'existait pas, la Creuse serait orpheline d'une structure importante. L'APAJH fait partie avec d'autres des pièces essentielles de la prise en charge des personnes en situation de handicap. »

« Nos relations sont quasi-quotidiennes, poursuit Isabelle Dumond. Ce CPOM (NDLR : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) qui nous lie désormais est le fruit d'un long travail. Il fixe les objectifs pour les cinq prochaines années. » Pour la directrice départementale, les axes de développement sont connus : la valorisation d'expérience, l'auto-détermination, le développement des capacités d'indépendance et l'habitat inclusif. L'ARS a lancé un appel à projets qui acte l'ouverture à Guéret d'appartements avec des espaces de vie commune.

« Au niveau de la professionnalisation de ses pratiques, l'APAJH a passé un cap depuis plusieurs années. C'est un organisme extrêmement actif, porteur de projets et qui répond à des besoins exprimés. Mes préconisations pour l'avenir sont simples : continuer dans cette dynamique-là en s'appuyant sur les grands axes fixés par le CPOM, en développant l'interaction entre les personnes. »

Et si Isabelle Dumond avait eu le moindre doute, l'épidémie de Covid-19 aurait définitivement emporté son adhésion. « Leur gestion pendant cette période si difficile a été exemplaire. Comme nous, ils ont subi l'avalanche des documents administratifs mais ils ont été au rendez-vous. Cela a démontré une adaptabilité extrêmement forte. » Éthique, sérieux et mobilisation : oui, vraiment, si l'APAJH de la Creuse n'existait pas...

LE CPOM OU LE RENOUVEAU DE L'APAJH DE LA CREUSE

Le CPOM et la création d'une direction générale doivent permettre à l'association de reprendre en main la barre du bateau APAJH de la Creuse :



Christian Elion,
président de
l'APAJH de la Creuse
de 2009 à 2019.

« Il fallait harmoniser les pratiques, on était tous dans la même structure, les conventions étaient identiques mais les pratiques et les aménagements étaient différents d'un site à l'autre. Et puis les méthodes de management avaient changé, les techniques de gestion avec l'informatique, il fallait entrer dans le 21^e siècle ». Pour certains sites, la transition est douloureuse mais elle va porter ses fruits.

En 2009, Marie-France Dalot prend la direction de l'ESAT et du foyer d'hébergement de Guéret : « Le premier

projet d'établissement consistait à assurer la pérennité de l'ESAT tant celui-ci était déficitaire. Le Conseil d'administration avait envisagé la fermeture de l'abattoir du Masgerot. Les travaux à réaliser étaient conséquents, il fallait adapter les postes de travail et trouver de nouveaux débouchés. La marche en avant s'est enclenchée, on a trouvé des solutions, mis en place des aménagements qui ont permis d'augmenter le rendement sans augmenter la charge de travail, avec plus de facilité pour les ouvriers ».

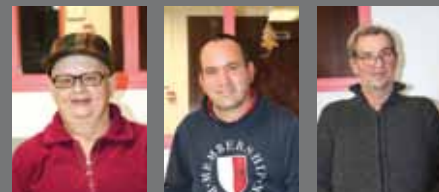
Marie-France Dalot loue la souplesse avec laquelle l'association a pu s'adapter aux personnes accueillies : « Naturellement, les jeunes adultes qui étaient entrés au CAT en 1980 commençaient à vieillir, se fatiguaient plus vite ou souffraient de soucis de santé, exprimaient parfois le souhait de travailler moins. Avec les équipes de l'ESAT et du Foyer, on



Marie France Dalot a pris en 2009 les rênes de l'Esat et du Foyer d'hébergement.



De gauche à droite : Dominique Rougier, Michel Teillard et Daniel Guineton.



LE FOYER, UN LIEU DE VIES

Fin de journée au Foyer d'hébergement de Guéret, Dominique, Michel et Daniel nous attendent, impatients de partager leur quotidien au foyer et surtout, ce qui se passe en dehors : le travail, les loisirs, les amis, la famille, les diplômes, les passions, ce qui fait le sel de la vie, d'une vie bien remplie.

Michel Theillard est le plus prompt à prendre la parole, grand gaillard au regard doux, il décline un parcours qui l'a mené de l'IME de Felletin à celui de Monteil-Levicomte puis au monde du travail en milieu protégé, au sein de ce qu'on appelle alors le CAT du Masgerot : « En août 93, j'avais vingt ans, j'ai fait six mois d'essai, j'ai travaillé à la ferme de Bagnat puis aux Espaces verts, ça m'a plu ». Petit-fils et fils de chasseurs, cueilleurs de champignons, Michel a hérité de ses passions, trouvé son bonheur dans ces activités au grand air et épanoui sa curiosité des plantes dont il peut citer les noms savants : « Je n'y connaissais rien, j'ai pris un bouquin et je me suis débrouillé ». Par équipe de quatre, du lundi au vendredi, ils honorent les 39 contrats signés avec des particuliers et des entreprises pour l'entretien des espaces verts, taille et tonte principalement mais pas que. Régulièrement, un stage en entreprise ou un Duoday lui permettent de « voir autre chose », d'en apprendre un peu plus sur le monde du travail ordinaire, sur le métier. Un savoir-faire que Michel Theillard a converti en diplôme grâce à une RAE (Reconnaissance des acquis de l'expérience). Le week-end, le travailleur

rentre dans sa famille : chez sa sœur, il retrouve ses deux nièces, elles se régaleront des fraises, myrtilles, framboises que Michel entretient avec soin, s'amuse avec les citrouilles quand vient l'automne. « A ce moment-là, je pose mes vacances, c'est la période où les palombes arrivent ». Michel a bien l'intention de continuer à travailler, « jusqu'au jour où ça m'arrêtera » explique-il en montrant son épaule qui le fait souffrir. Au foyer, la vie se passe tranquillement, depuis son poste d'observation, Michel vu la société évoluer : « Au début, au salon, on partageait le café, aujourd'hui, il y a moins de convivialité, tout le monde est dans sa chambre avec sa tablette, mais bon, c'est comme ça ».

Daniel Guineton connaît lui aussi très bien le Foyer d'hébergement de Guéret, il y est entré le 8 février 1982 et a fait sa carrière à l'abattoir du Masgerot : « Tuer les poulets les vider, les nettoyer, les poulets et aussi les pintades, les lapins, les dindes, avant on faisait aussi le gibier, jusqu'à 100 à 120 tonnes par semaine, encore plus à Noël, lorsque les gens préparaient les repas de fêtes, là, on n'arrêtait pas ! ». Quelques mois avant sa retraite, Daniel Guineton a obtenu en octobre 2021 une RAE d'ouvrier qualifié transformation alimentaire, une reconnaissance de ses compétences, un document qu'il montre fièrement à la première occasion !

A ses côtés, **Dominique Rougier**, alias « Domi », casquette vissée sur la tête, commence par le commencement, der-

rière une petite voix calme, les débuts sont malheureux : « Je suis née à Guéret, ma mère ne s'est jamais vraiment occupée de moi, un jour, ma Gardienne est venue me chercher à l'hôpital et m'a amenée à l'école Saint-Victor. Elle s'appelait Lucie, elle était gentille, elle m'a élevée ». La fillette fréquente l'IME de Felletin, apprend la couture, la cuisine et commence sa vie active à la couture, puis à la blanchisserie, alors installée dans les sous-sols du foyer, enfin au repassage, mais à un moment, « j'ai arrêté, le corps n'en pouvait plus ». Dominique a connu une période où elle travaillait à mi-temps, partageant sa semaine entre l'atelier et le Service d'accueil de Jour, attendant au Foyer. Puis, le 15 février 2022, l'heure de la retraite, bien méritée, a sonné. « Maintenant, je vis à l'étage du foyer qui est réservé aux personnes âgées, je ne veux pas aller dans une maison de retraite ou dans un foyer loin de la ville, explique-t-elle. Je veux vivre à Guéret parce que c'est là que j'ai des amis, et surtout Carine, ma sœur, elle travaille à La Poste, c'est ma sœur de cœur ». Il y a aussi les « connaissances », les amitiés liées à la chorale où « Domi » chante depuis 4 ans, avec Isabelle : « Et puis, on fait aussi beaucoup de loisirs créatifs, on fabrique des choses avec nos mains, c'est mon plaisir, les gens sont sympas. Avec la chorale, on est même allés chanter dans les maisons de retraite ». Le temps passe vite au Foyer, entre les activités, les sorties au restaurant, au spectacle, les voyages organisés à la journée, en Corrèze. Comme tous les retraités, Dominique est débordée !

cherchait ensemble des solutions pour faire un emploi du temps sur mesure en mettant en place du temps partiel, les personnes pouvaient décider de travailler à 80 %, à 40 %, c'était de la dentelle, on partait vraiment des besoins de la personne et de ses souhaits ». Pour les résidents ayant atteints l'âge de la retraite, peu de solutions existent alors. « Beaucoup partaient en Ehpad, ils avaient 55 ou 60 ans et se retrouvaient avec des personnes de 80 ans très dépendantes,

ce n'était pas leur place. Dès 2010, on a travaillé avec les Ehpad pour mettre en place des projets ». Le Service d'Accueil de Jour (SAJ), mis en place dès 2007 (devenu autonome courant 2012), répond à ce besoin de continuité, proposant des transitions douces entre le travail à temps plein en milieu protégé et le quotidien dans d'autres structures médico-sociales (Foyer de vie, Foyer d'Accueil Médicalisé...) ou en EHPAD.

ET LA RETRAITE, C'EST POUR QUAND ?

L'âge de la retraite venue, les solutions étaient évoquées avec la personne en situation de handicap et la famille au sein du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : « foyer occupationnel, Ehpad, retour dans les familles, maintien au Foyer d'hébergement où une aile a été dédiée aux personnes qui cessaient leur activité, on étudiait toutes les alternatives. On ne se posait pas de limites, individualiser l'accompagnement, ça veut dire être ouvert à toutes les solutions. On avait aussi beaucoup de demandes pour intégrer une famille d'accueil, il y avait, en la matière, plus de demandes que d'offres, cela est en train de se développer au sein du Service d'Accueil Familial ».

Dès 2008, anticipant le phénomène de vieillissement des personnes accueillies, l'APA JH mettait sur pied un projet d'extension du FAM de Gentioux. Un nouveau bâtiment verra le jour quatre ans plus tard, disposant de 8 chambres, 5 places d'hébergement permanent et 3 d'hébergement temporaire.



En 2009, l'APA JH de la Creuse inaugurait l'extension du Foyer d'accueil médicalisé de Gentioux, il accueillera des personnes en situation de handicap vieillissantes.

“ On ne se posait pas de limites... On était ouvert à toutes les solutions ”



En 2015, on pose la première pierre du Foyer de vie des Champs Blancs, à Sainte-Feyre, pour loger les jeunes adultes de l'IME de Grancher ayant atteint la limite d'âge.

n'était pas l'idéal. On a poussé pour que le conseil départemental lance un appel à projets, en 2016, l'extension aboutissait. C'est le rôle de l'association, depuis sa création, d'être le porte-voix des personnes et de leurs besoins » rappelle Christian Elion.



Alexis Piquet dirige le pôle Travail et Emploi Accompagné.



Le 9 mars 2017, l'inauguration des Champs Blancs a lieu en présence d'élus locaux et du Président de la Fédération Nationale.

2012. Un chantier s'arrête, un autre démarre : la construction du Foyer de vie des Champs Blancs, à Sainte-Feyre, répond à un nouveau besoin, une autre transition, à la question de l'hébergement des jeunes adultes de l'IME de Grancher ayant atteint la limite d'âge. L'amendement Creton les autorise à prolonger le séjour en IME, faute de solutions alternatives et de places disponibles en foyer d'hébergement. « La cohabitation entre ces jeunes adultes avec de jeunes enfants de 5, 6, 7 ans, ce

LA DYNAMIQUE DE L'ESAT

Lorsqu'il intègre l'Esat de Masgerot en juin 2013, Alexis Piquet donne un sens nouveau à sa vie professionnelle. Issu de l'industrie agro-alimentaire, il rencontre Marie-France Dalot en même temps que l'APAJH de la Creuse et ses valeurs qui, son choix est fait, font échos aux siennes. « Ce qui m'a séduit tout de suite, c'est le sens de la personne, la place accordée à chacun. J'ai découvert des collaborateurs extraordinaires, des ouvriers tout simplement exceptionnels, je me définis comme un catalyseur au service de cet énorme potentiel ». Sa mission : doter l'ESAT d'un système commercial efficace et favorable aux aspirations des personnes accompagnées.

Créé en 1982, le CAT devenu ESAT du Masgerot dispose d'un agrément pour 103 personnes, il en accompagne dans les faits 110 qui ont le choix entre plusieurs « cœurs de métier » : entretien et aménagement des espaces verts, bois de chauffe, maraîchage, apiculture, couture-blanchisserie-repassage, abattage de volailles et de lapins, élevage de volailles à la ferme de Bagnat, gestion d'une fourrière canine, conditionnement et depuis quelques années, le détachement en entreprise.

« Quand je suis arrivé en 2013, explique Alexis Piquet, il n'y avait pas d'ouvriers détachés en entreprise, il y avait des expériences très ponctuelles, comme des stages de découverte. Cela se déploie depuis 4 ans, grâce à la mise en place d'un Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel ». Composé de trois Conseillères en Economie Sociale et Familiale, il crée des ponts entre l'Esat et l'entreprise. « C'est une double mission d'accompagnement en entreprise et de job coaching : on accompagne l'ouvrier vers l'entreprise, et on travaille en amont avec la personne qui, au sein de l'entreprise, accueille l'ouvrier ».

Depuis 2019, cinq ouvriers de l'ESAT ont intégré les équipes de l'entreprise Dilisco, filiale du groupe Albin Michel dont le centre de distribution est installé à Chéniers. Filmage des packs, pose des prix, remise en état d'ouvrages retournés, nettoyage ou encore vidange des containers déchets et plastiques, les tâches sont nombreuses, variées, évolutives. « On va bientôt créer un atelier dédié détachement en entreprise, cela répond à une volonté des ouvriers. Quand ils ont goûté à la vie active en milieu ordinaire à travers des stages ou des journées DuoDays, beaucoup adhèrent et veulent y retourner. Cela répond aussi aux orientations de l'ARS, il y a un changement de paradigme vis-à-vis des ESAT pour que ceux-ci soient moins des établissements qu'un dispositif de transition vers le monde de l'entreprise ».

OUVRIERS ET PAYSANS

Depuis sa création, l'ESAT de Masgerot est intimement lié au territoire, connecté à ses besoins et mieux encore, ouvert aux enjeux sociétaux qui l'animent. « On valorise les compétences des personnes accueillies dans le cadre de projets qui ont du sens. A l'image de l'activité maraîchage qui monte en puissance depuis 2018 ». Elle répond à une demande des particuliers

et des professionnels pour plus d'approvisionnement en produits de saison, locaux et de qualité. « Pour le coup, l'activité a été démarrée de 0, elle a été prise en charge par les ouvriers, avec une dynamique de montée en compétences et un vrai travail d'équipe. ». En 2021, l'équipe maraîchage a produit 3,5 tonnes de légumes absorbés notamment par la MAS de Clugnat et le Foyer d'hébergement.

Avec pour effet collatéral la revalorisation du travail du cuisinier.

Les particuliers également commencent à venir. « L'objectif est d'accueillir le public une fois par semaine, de faire venir les gens, d'ouvrir l'ESAT sur l'extérieur, de faire savoir ce que l'on fait, que les ouvriers soient en contact direct avec la clientèle ».

L'activité maraîchage a fait germer au sein de l'ESAT de nouvelles idées : une plateforme de gestion des déchets des espaces verts a vu le jour, elle produira un compost maison. Un atelier production de graines est à l'étude. Le principal client de l'ESAT est le restaurant Le Petit Bouchon qui, dans le cadre du réseau C'est Creusois, valorise les circuits courts dans l'assiette. C'est un autre vecteur d'inclusion à l'échelle de l'association, intégrer les réseaux en tant qu'acteur incontournable d'une économie porteuse de valeurs, sociale, solidaire, respectueuse de son environnement.

Quant aux ouvriers, « ils développent des compétences sans s'en rendre compte, en apprenant d'une année sur l'autre, par exemple, à associer des variétés qui évitent le développement de nuisibles. On est là pour leur faire prendre conscience de ces nouveaux savoirs qu'ils acquièrent, c'est très valorisant pour tout le monde ». Du cuisinier qui travaille son légume « fait maison » à l'ouvrier-paysan qui sait bien qu'une carotte ne poussera pas en terre argileuse. « On est tous liés par cette question, quelle agriculture veut-on pour demain ? L'APAJH apporte sa pierre à l'édifice par le biais de partenariats noués depuis 2019 avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse ou avec la Banque Alimentaire notamment, l'association se doit d'être

présente et active sur ce volet du bien manger » confirme Christian Laurance, secrétaire général de l'association.

Le déménagement en septembre 2019 de l'atelier Blanchisserie-Repassage dans le quartier de Jouhet à Guéret, rejoint par la couture, poursuit le même objectif : être au cœur de la cité, des habitudes des clients, particuliers et professionnels, qui reconnaissent la qualité du travail et échangent au quotidien avec les ouvriers et ouvrières de l'association.

A L'ESAT, DES OUTILS TOUJOURS MIEUX ADAPTÉS

L'abattoir, qui a démarré son activité en 1985, est aujourd'hui vétuste et un nouvel équipement sortira de terre d'ici 2024. Il tendra vers plus d'automatisation et l'acquisition de nouveaux savoir-faire plus techniques pour les travailleurs. « Tous ces projets ne seraient rien sans le moteur de l'ESAT : les projets personnalisés d'accompagnement. Ils guident nos actions et les partenariats que l'on peut nouer : Est-ce que cette activité sera utile aux ouvriers, est-ce qu'elle peut leur permettre d'acquérir des compétences qui pourraient pour certains aboutir à un détachement ? Et aussi, est-ce que ce projet est utile au territoire ? »

Le tout jumelé à cette double ambition : savoir-faire et faire savoir. Pour relever ce défi, l'APAJH de la Creuse se projette dans l'avenir avec

OLIVIER COURTAUD : PAYSAN CUISINIER

Son père, boucher à Peyrat-la-Nonière, lui a transmis le goût des bonnes choses et du travail bien fait. A peine sorti de l'école hôtelière de Saint-Amand-Montrond (18), Olivier Courtaud embauchait à Budelière, à la MAS de Sauzet. C'était en 1987, et bien que sa formation ne le destinait pas à la restauration collective, c'est là qu'il s'épanouit depuis lors, en tant que cuisinier : « Il ne faut pas croire qu'en restauration collective, on est des sous-cuisiniers, avec de la volonté et un peu de moyens, on fait de très bonnes choses avec des produits bruts, de qualité et originaires du coin ». De la plonge au poste de commis, « le dernier de la bande », jusqu'à celui de responsable de cuisine à la MAS de Clugnat, Olivier Courtaud a gravi les échelons un par un : « J'ai travaillé à Budelière jusqu'en 1996, puis au FAM de Gentioux en tant que chef de cuisine. En 2006, lors de son ouverture, j'ai demandé à intégrer la MAS de Clugnat ». Une validation d'acquis et d'expérience (VAE) à l'Afpa lui permet, en 2010, de devenir Responsable de cuisine en restauration collective. Avec l'appui de Mme Bayet, alors directrice de l'établissement, il a réorganisé sa cuisine et ses menus en s'approvisionnant autant que possible en circuits-courts. « Dans la vie comme au travail, je suis mi-cuisinier mi-paysan, j'aime ce rapport avec les producteurs » affirme Olivier Courtaud.

Parce que la restauration collective exige des garanties qui ne s'apprennent pas sur le tas, le Creusois est retourné sur les bancs du lycée agricole : « J'avais envie d'aller me promener un peu au lycée agricole ! sourit l'intéressé. J'ai obtenu une certification spécialisée Restauration collective, option circuits courts et rencontré des personnes qui m'ont été très utiles par la suite ». Parmi elles, Valérie Moreau, responsable Restauration Hors Domicile à la Chambre d'agriculture de la Creuse, lui présente des producteurs, devenus fournisseurs.

La viande de porc, d'ovin et de bœuf provient du Gaec Rimareix à Puy-Malsignat, le poulet et une partie des légumes, de l'ESAT du Masgerot,



les fruits et jus de fruits du Verger de la Salle au Chauchet, les pâtes Cœur de Creuse de Guéret, les yaourts de Bonnat. Ces derniers sont conditionnés dans des pots en verre, une qualité qui fait la différence puisque le chef veille également à alléger la poubelle de l'établissement. « On doit être peu ou prou à 50 % d'approvisionnement en local, estime Olivier Courtaud. Je suis un peu un original pour l'instant mais je suis sûr que la société et avec elle, les cuisines de l'association, vont évoluer vers plus de circuits courts, c'est bon pour tout le monde. Et à ceux qui croient que le circuit court représente un surcroît de travail pour le cuisinier, je réponds qu'il faut juste se réorganiser ! ».

Ces partenariats sont gagnants-gagnants pour les résidents de la MAS de Clugnat : en plus de goûter une nourriture qui profite à l'économie locale, certains se rendent sur place, dans les exploitations, à la rencontre des producteurs. « On parle beaucoup d'inclusion, ça commence comme ça, par la rencontre, tout simplement. A l'automne, j'emmène avec moi cinq ou six résidents dans les vergers et ceux qui le peuvent participent à la cueillette des fruits sur l'arbre. On a également visité un élevage. Dès que l'occasion se présente et que cela a du sens, on emmène les résidents ». A l'inverse, pour la semaine du goût, ce sont les producteurs qui viennent à la MAS présenter leurs produits et leur travail. Les écoliers voisins sont de la fête, pour un moment de partage privilégié.

la création à l'automne 2022 d'une identité commerciale : une marque qui regroupera l'ensemble des activités et prestations de l'ESAT au service des entreprises et des particuliers. Un pas de géant pour l'association dont les sites sont disséminés à travers tout le territoire, autour d'activités très variées, bientôt réunies sous une seule entité. Sous le joli nom d'Ex Aequo.



A l'automne 2022, l'ESAT du Masgerot actera le lancement d'une Entreprise Adaptée. « Cette dénomination associe la notion d'accompagnement de la personne et d'adaptation de son environnement, à une démarche qui doit être aussi commerciale et entrepreneuriale. » Elle concernera l'activité « aménagement paysager »

“ Tous ces projets ne seraient rien sans le moteur de l'ESAT ”

et se positionnera sur les appels d'offre en sous-traitance de marchés du BTP. Une prestation nouvelle, suite logique de la montée en puissance des ouvriers de l'activité Espaces Verts. En plus des activités de taille, de tonte ou d'entretien, l'Esat du Masgerot se diversifie et propose désormais des prestations comme le montage de clôtures, l'installation de portails, la création de passerelles en bois.



Philippe Pelouard, directeur du Pôle Education et Apprentissages

L'Entreprise adaptée se positionnera sur ces activités, pour les travailleurs, ce sera la phase ultime du basculement dans le milieu ordinaire. L'EA accueillera des personnes orientées par Cap'Emploi et les missions locales et bien évidemment des personnes de l'ESAT pour une transition souple et sereine vers le monde du travail.

« L'objectif avec tous ces outils, à plus ou moins long terme, c'est que l'ESAT n'existe plus ! prédit Alexis Piquet. Je suis un naïf optimiste, j'y crois ! Si dès l'enfance, on prend en compte la particularité de la personne et qu'on adapte son environnement, si la cohésion sociale joue pleinement son rôle et que la société devient plus accueillante vis-à-vis des personnes handicapées, c'est possible. Moi, ça ne me dérange pas que des personnes accueillies chez nous basculent dans le droit commun, qu'ils sortent du régime protégé, on veut de l'inclusion oui ou non ? »

Avec toute l'expérience qui est la sienne, Roger Naneix, directeur de

l'ESAT et du Foyer d'hébergement jusqu'en 2004, partage cette analyse et cet espoir : « On peut imaginer un ESAT hors-murs, ce serait une notion et non une structure, avec un accompagnement assez riche pour permettre aux gens d'être accueillis dans les secteurs d'activité existants. Si on est suivi par l'administration avec les moyens néces-

saires, il est assez logique de penser que l'ESAT doit disparaître. En France, les gens en difficulté sont suivis dans tous les secteurs, ce serait un autre accompagnement pour un autre public, mais on peut tendre vers ça ».

Un ESAT hors-les-murs, fruit d'une inclusion précoce, dès l'enfance,

dès l'IME. En 2022, celui de Grancher accueille une soixantaine d'enfants. L'inclusion peut y prendre plusieurs formes, à la fois par le biais de conventions individuelles et l'intégration ponctuelle d'enfants de l'IME au sein des écoles de la ville - en moyenne, entre cinq et dix enfants de l'IME fréquentent l'école, en classe Ulis ou ordinaire - et également par des projets de classes externalisées : « Dans ce cas précis, le but, c'est l'inclusion dans l'environnement sociétal, on ne vise pas la réussite scolaire, ce n'est pas notre objectif - tant mieux si cela peut arriver ! - l'objectif c'est d'atteindre cette mixité, que les jeunes évoluent dans un environnement de droit commun, avec des temps communs, via le périscolaire » estime Philippe Pélouard, directeur du Pôle Education et Apprentissages.

RETISSER LES LIENS AVEC L'ÉCOLE

En la matière, la spontanéité des débuts, les liens qui unissaient les acteurs de l'Education Nationale et de l'association se sont distendus au fil des années. C'est avec ce travail de terrain, de pédagogie, qu'ont renoué les équipes de l'IME auprès des professeurs des écoles, à travers des rencontres régulières, des invitations à venir découvrir l'IME de Grancher, rencontrer les enfants ; à travers aussi des déplacements au sein des écoles afin d'envisager les solutions en terme de locaux, de jauger de l'envie de

chacun de prendre part à cet effort nouveau : « il faut prendre en compte la temporalité de chacun des acteurs, on aimerait que ça aille plus vite bien sûr, d'autant que c'est une obligation légale qu'a l'école d'accueillir en son sein des enfants en situation de handicap, rappelle Philippe Pélouard. Ce n'est pas une méthode que de mettre la circulaire sous le nez des directeurs d'école, ça ne fonctionne pas comme ça ! On apprend à se connaître, on explique aussi qu'on apporte des ressources supplémentaires, que pour



VALÉRIE MOREAU : PARTENAIRE CIRCUITS-COURTS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Plus qu'un partenaire, l'APA JH de la Creuse est un véritable acteur du territoire en faveur d'une alimentation locale et de qualité. C'est le message porté par Valérie Moreau, conseillère en charge de la RHD (Restauration Hors Domicile) à la Chambre d'Agriculture de la Creuse. Concrètement, elle travaille à mettre en relation producteurs locaux et gestionnaires d'établissements qui proposent un service de restauration collective. Que ce soit en tant que fournisseur, avec l'élevage et l'abattage de volailles de l'ESAT du Masgerot, ou en tant que consommateur via les repas servis au sein des MAS et foyers d'hébergement et de vie, l'APA JH de la Creuse est un moteur important du développement des circuits courts à l'échelle du département.

« Tout a commencé en 2018, explique Valérie Moreau, par des opérations ponctuelles menées à l'initiative d'Olivier Courtaud, chef de cuisine à la MAS Les Chaumes, à Clugnat. Lors de la semaine du goût, les résidents et leurs familles se sont réunis autour d'un buffet 100% local. Cela s'est poursuivi avec les enfants de l'école communale lors d'une rencontre intergénérationnelle et gourmande : enfants et résidents se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un producteur de pommes venu expliquer son métier et faire déguster ses produits ».

Ce partenariat s'est concrétisé en 2020 par un engagement officiel, la MAS Les Chaumes a été le premier établissement de l'APA JH de la Creuse à signer la Charte pour une alimentation responsable et durable. Espérant un effet boule de neige, Valérie Moreau s'efforce de promouvoir, d'un côté comme de l'autre les multiples intérêts de ces interactions locales : offrir de nouveaux débouchés aux producteurs creusois et garantir des repas sains et à faible bilan carbone aux personnes accueillies.

Au fil des années et des rencontres, l'APA JH de la Creuse s'est engagée d'avantage pour associer les travailleurs de l'ESAT à cette dynamique en faveur d'une économie locale et solidaire : l'ESAT du Masgerot est devenu la plateforme logistique qui assure la collecte des fruits et légumes auprès des producteurs locaux et leurs livraisons dans une douzaine d'EHPAD partenaires. « C'est un nouveau service que propose l'association, explique Valérie Moreau, cela n'existait pas auparavant dans le département, c'est pourtant un outil indispensable pour organiser la filière en circuits courts, soutenir une économie qui reste sur le département ». Utile à tous et valorisant pour les travailleurs de l'ESAT.

Quant à l'avenir, Valérie Moreau ne doute pas que l'activité d'abattage de lapins initiée par l'ESAT et soit amené à se développer. Elle travaille à la faire connaître auprès des éleveurs qui chercheraient à diversifier leur activité et ne connaîtraient pas forcément cet équipement unique en Creuse. Convaincue par les valeurs d'inclusion portées par l'association, la conseillère n'hésite pas à suggérer la solution du détachement d'un travailleur d'ESAT, lorsqu'un producteur lui fait part de son besoin de main d'œuvre.

Ce partenariat noué entre l'APA JH de la Creuse et la Chambre d'Agriculture est un bel exemple de coopération : apprendre à se connaître, travailler en confiance, transformer des contraintes en opportunités pour tous.



chaque externalisation, on vient avec nos professeurs des écoles spécialisés et un éducateur ».

L'inclusion scolaire est l'ambition première de l'association, sa raison d'être, depuis 50 ans. « En la matière, on peut mieux faire à l'heure actuelle, l'APA JH de la Creuse est moteur sur ce sujet, il nous faut réussir à entraîner avec nous l'Education Nationale, projette Christian Laurance, secrétaire général de l'association. On est tous liés aux problématiques du territoire, l'APA JH est force de proposition pour apporter des solutions sur un département où il y a de moins en moins d'enfants, des classes qui ferment ». L'inclusion, comme réponse à la crise démographique ?

« La question, c'est quels sont les véritables moyens qu'on se donne pour le faire ? interroge Christian Élion. Il ne suffit pas de décréter que tel individu relève de tel accompagnement, il faut aménager à la fois les lieux, les espaces, préparer la communauté éducative à accueillir les différences. Cela concerne autant les enseignants que les personnels qui s'occupent de la restauration, le transport. Et surtout, il faut avoir la certitude que là où l'enfant sera accueilli, il le sera vraiment, s'assurer de son bénéfice réel, de l'intérêt pour son autonomie, du plaisir qu'il prendra à vivre en d'autres lieux et avec d'autres ». L'accès à tout, pour tous, avec tous, cite l'ancien président de l'APA JH de la Creuse, s'appropriant la devise de la Fédération nationale.

Le CPOM 2022-2026 prévoit la restructuration complète de l'IME de Grancher au profit d'une réorganisation de l'internat collectif vers de

l'hébergement éclaté, avec à la clé une structure conçue pour travailler l'autonomie des plus grands. Le tout premier établissement de l'APA JH de la Creuse fait sa mue et adapte sa réponse aux mutations de la société et aux attentes des familles : « Cela est très prégnant au niveau de la baisse des demandes de places en internat. Aujourd'hui, les familles souhaitent que les enfants soient présents sur la journée pour bénéficier de l'ensemble du dispositif, et celles qui le peuvent ramènent l'enfant ou l'adolescent à la maison le soir. C'est aussi le fruit du travail des éducateurs et des personnels qui travaillent sur tous les gestes de la vie quotidienne et tendent vers toujours plus d'autonomie ». La diminution des capacités d'accueil en internat se fera au profit d'autres modalités d'accueil, et notamment, des SESSAD. Ou devrait-on dire, du SESSAD.

VERS UN IME MOBILE

Une révolution est en cours au sein de l'IME à travers l'invention d'un SESSAD unique : organisé au sein d'une plateforme commune, il abolit les spécialités des SESSAD existants, jusqu'ici répartis en trois entités : Déficiants Intellectuels – Troubles du Comportement, Déficiants Moteurs et Déficiants Auditifs – Troubles Spécifiques du Langage. Le nouveau SESSAD va redéployer l'offre pour proposer autant de solutions que de besoins en termes de soins et d'accompagnements. Un service à la

LE CHIFFRE

Plus de 251 000 repas sont servis chaque année dans les neuf établissements de l'APA JH proposant de la Restauration Hors Domicile, tous ont vocation à profiter de ce partenariat noué avec la Chambre d'Agriculture.

carte pour faciliter la scolarisation, la vie associative, l'accompagnement médical et social d'enfants qui présentent des troubles du spectre autistique, du comportement, des TND (Troubles Neuro-Développementaux), troubles dys, handicaps moteurs etc. « Cela doit nous permettre de résorber la liste d'attente au niveau des accompagnements SESSAD. Du fait de la baisse du nombre d'enfants accueillis en internat, le nombre de lits sera réduit, en cinq ans, au fil des départs sur les deux IME, d'une vingtaine de places. D'un autre côté, on multiplie par deux le nombre d'agréments au SESSAD, avec 44 nouvelles places ».

L'urgence, à l'échelle locale et nationale, est d'améliorer la prise en charge des troubles « dys ». Ils recouvrent plusieurs réalités : les troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit, communément appelés dyslexie et dysorthographe ; les troubles du développement du langage oral, la dysphasie ; les troubles du développement moteur et/ou des fonctions visio-spatiales : la dyspraxie.

« Le système de santé ne donne pas une offre correcte à ces personnes. Les familles dans lesquelles il y a un enfant « dys » traversent un chemin d'errance, de galère. Il y a deux ans d'attente pour avoir un avis dans la région » s'insurge Alain Queyroux, otorhinolaryngologiste et compagnon de toujours de l'APAJH de la Creuse. Avec des conséquences sur le parcours scolaire de ces enfants, un rejet possible jusqu'au harcèlement ; une culpabilité qui laissera des traces au sein de la famille. « Il y a des trous

dans la raquette, là, l'associatif a toute sa place. Les pionniers ont construit l'action de l'association autour des handicaps visibles, le défi de demain, c'est de trouver des solutions pour les handicaps invisibles » poursuit Alain Queyroux qui observe que « la granulométrie du handicap a changé : les troubles du calcul, les troubles graphiques, le handicap numérique ce sont de véritables situations de handicaps sociologiques, considérables en nombre qui laissent des cicatrices profondes au sein des familles ».

L'APAJH de la Creuse rejoue ainsi la partie : tout comme elle a tiré la sonnette d'alarme sur les handicaps « lourds » dans les années 60 et 70, elle est dans son rôle, cinquante ans plus tard, lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention sur les handicaps invisibles. « Devant la carence des moyens, il faut à nouveau être pionniers. Être pionnier, c'est un état d'esprit, assène le Docteur Queyroux. L'APAJH a cette vocation de mettre en place un accueil, un guichet, d'offrir de la visibilité, de flécher le chemin pour les familles dont un membre est atteint d'un trouble Dys. Ne rien faire, c'est les abandonner, l'APAJH a les moyens et les compétences pour faire ».

“ Devant la carence des moyens, il faut à nouveau être pionniers ”



ERIC JEANSANNETAS SÉNATEUR DE LA CREUSE

Sénateur socialiste de la Creuse depuis 2014, Eric Jeansannetas a commencé sa carrière politique en 2001, en tant que conseiller municipal de la ville de Guéret et conseiller général du canton Guéret Sud-Ouest. Celui-là même où était élue Liliane Robert, présidente de l'APAJH de la Creuse durant de longues années. Autre lien, plus intime, l'épouse d'Eric Jeansannetas, Christèle, décédée en 2015, était salariée de l'association, éducatrice spécialisée au sein du foyer d'hébergement.

« Avec Liliane Robert, nous avons œuvré dans la même formation politique, le Parti socialiste, c'est là que j'ai rencontré cette militante insatiable, véritable porte-parole de la cause des personnes handicapées qui luttait avec une force remarquable pour leur intégration dans la société. Dans ses engagements, à la fois politique et associatif, tellement de choses se regroupaient que cela a rendu son action plus puissante et efficace ». Une double casquette qui aura facilité, notamment, la création de la kermesse de Grancher. Ce jour-là, enfants et parents de l'IME et de toutes les écoles de la ville se retrouvaient « là-haut » pour partager quelques heures de fête, de jeux, de convivialité. Eric Jeansannetas se souvient de ces journées particulières : « L'objectif était toujours le même : faire tomber les préjugés et inclure les jeunes dans la vie de la cité ». A ce titre, estime le sénateur, Liliane Robert fait partie de ces précurseurs qui ont amené la société à réfléchir sur elle-même, de ces militants de la première heure qui ont mis le sujet du handicap sur la table des décideurs, jusqu'au vote des lois Handicap de 2002 et de 2005.

En 2002, au titre de conseiller général, Eric Jeansannetas s'est mué en acteur de la vie de l'association en négociant le transfert des bâtiments de l'IME, alors propriété

départementale, à l'APAJH de la Creuse. « C'était un préalable imposé par l'ARS pour financer les investissements indispensables à l'IME pour se développer, cela s'est fait dans les meilleures conditions pour l'association ».

A Liliane Robert ainsi qu'à la génération des pionniers, Eric Jeansannetas reconnaît, en plus de sa volonté inclusive, une autre qualité visionnaire : celle de n'avoir pas regroupé en un seul lieu ou une seule commune toutes les activités de l'association. « L'APAJH fait partie d'un ensemble d'associations de l'économie sociale et solidaire qui constituent un poids économique considérable, un réseau de forces vives indispensables au département. Cette répartition sur le territoire, ce maillage, c'est une activité économique importante sur chaque lieu où est implanté un site, la présence de salariés qualifiés, un véritable lieu de vie ».

Parmi les moments forts qu'Eric Jeansannetas a pu vivre par procuration, par le biais de son épouse éducatrice spécialisée au foyer d'hébergement de Guéret, la fête du premier retraité arrive en tête. « Le personnel avait organisé une petite fête en l'honneur d'un résident de l'établissement, le premier retraité. Cela en dit beaucoup sur les bénéfices de l'action des professionnels qui, grâce à leur travail au niveau de l'hygiène, de l'alimentation, de la santé mais aussi du développement de compétences et de l'autonomie, ont permis d'augmenter l'espérance de bien vivre des personnes handicapées ».

Un souvenir qui ouvre une perspective, un des défis d'avenir de la société dans son ensemble, et donc de l'association : la prise en charge du vieillissement. « Là encore, l'APAJH a toute sa place, et les moyens d'inventer de nouvelles manières, de nouvelles structures pour offrir aux personnes handicapées une fin de vie digne, active et épanouie, dans la continuité des valeurs qui sont les siennes ». Et le sénateur de miser sur le fait que l'APAJH de la Creuse saura, malgré la taille importante de l'association aujourd'hui, entretenir sa flamme militante : « N'oublions jamais d'où on vient, conclut le sénateur. Cela permet de donner du sens à nos actions quotidiennes ».

ÊTRE PIONNIERS, C'EST ÊTRE LES PREMIERS

Être pionniers, c'est aussi être les premiers. En la matière, l'ESAT du Masgerot peut se vanter d'être le premier de France à avoir obtenu, le 26 juin 2021, la certification Cap'Handéo Services et établissements Autisme : *« On a mis la barre assez haut au sein de l'ESAT, souligne Alexis Piquet. Notre particularité, c'est de ne pas avoir d'atelier TSA, les personnes qui présentent des troubles du spectre autistique ne sont pas isolées au sein de l'établissement, elles sont totalement incluses à toutes les activités proposées »*. Cette reconnaissance du travail accompli est l'aboutissement d'un projet démarré trois ans plus tôt avec Marie-France Dalot, qui l'a précédé à la direction de l'ESAT. Le dispositif a amené le personnel à verbaliser ses méthodes de travail, à mettre par écrit ses pratiques, des mots sur des actions. *« On s'est rendu compte qu'on était très proche des exigences de Cap'Handéo »* se souvient Alexis Piquet. L'environnement des personnes, la gestion du bruit, des couleurs, des consignes, l'utilisation de la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC), l'aménagement des postes de travail... *« On a formé tous nos collaborateurs sur une durée de deux ans, soit une vingtaine de personnes, aux problématiques de l'autisme, si bien que les personnes accueillies peuvent naviguer d'une activité à une autre dans un environnement serein »*. L'objectif de mettre en place des protocoles dédiés aux personnes présentant des troubles du spectre autistique est porté par l'APA JH de la Creuse depuis plusieurs années. Il est récompensé par l'obtention d'une certification autisme Cap'Handéo pour trois de ses établissements : la MAS de Clugnat, le Foyer d'Accueil Médicalisé de Gentioux et donc, l'ESAT du Masgerot.



La MAS de Clugnat et deux autres établissements de l'APA JH de la Creuse ont obtenu en 2021 la certification Cap'Handéo, qui valide les efforts réalisés par l'association en matière de prise en charge de l'autisme.

ÊTRE PIONNIERS, C'EST INNOVER

Être pionniers, c'est aussi innover. Oser miser sur la technologie pour pallier la pénurie d'offre de soins sur le territoire. Ce projet de recherche s'appuie sur les travaux en télémedecine bucco-dentaire menés par le Docteur Queyroux à l'attention des résidents d'EHPAD : le programme Tél-E-Dent qui a abouti à la création d'un service de télémedecine bucco-dentaire au centre hospitalier de Guéret. *« L'idée, c'est d'expérimenter cette technique pour les personnes en situation de handicap et tout particulièrement chez les sujets autistes. Pourquoi pour les autistes ? Parce qu'ils sont très difficiles à prendre en charge. Si c'est utile pour eux, ce le sera pour le plus grand nombre »*.

L'APA JH de la Creuse est le partenaire privilégié de ce projet auquel sont associées d'autres structures du département : l'Alefpa, l'Adapei, la Fondation Partage et Vie, la Fondation John Bost. Cette recherche clinique a pour objectif de valider la fiabilité de cette méthode. Un premier examen sera réalisé via enregistrement vidéo de la cavité buccale de la personne qui sera transmis à un dentiste, lequel fera un état des lieux ; un deuxième examen sera effectué sur la même personne par un dentiste de manière traditionnelle. *« On verra alors si on est aussi performants en direct que sur un examen vidéo enregistré, il faut qu'on atteigne 95 % de fiabilité »*. L'examen

vidéo, pratiqué par une infirmière, consistera en un premier dépistage, permettant de faire gagner du temps au praticien et d'éviter les déplacements inutiles, réduisant d'autant les délais d'attente.

« La télémedecine, en bucco-dentaire chez des sujets autistes, on ose tout là ! Si on ne le fait pas, qui le fera ? » interpelle le Dr Alain Queyroux. Si elle devait faire la preuve de son efficacité, la télémedecine bucco-dentaire sera une option supplémentaire dans l'arsenal des moyens mis au service de la santé des personnes en situation de handicap. Tout particulièrement de la santé bucco-dentaire dont la dégradation peut avoir de lourdes conséquences en terme de nutrition, de confiance en soi, d'inclusion sociale.

L'APA JH de la Creuse dispose d'ores et déjà de trois plateaux mobiles de télémedecine répartis au sein des établissements du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie, un outil indispensable, *« même s'il ne remplacera jamais l'humain et l'examen par un praticien »* met en garde Alain Queyroux.

Cette limite, les administrateurs de l'APA JH de la Creuse en ont bien conscience. C'est une des raisons pour lesquelles ils ont signé en juin 2022 une convention avec le GEMS 23, un Groupement d'Employeurs Médico-Social, afin de faciliter le recrutement dans les métiers du soin et de l'accompagnement mais aussi les secteurs de la restauration ou de la maintenance. Répondant à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé

en septembre par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, l'APAJH de la Creuse et le GEMS 23 ont créé la toute première Plateforme territoriale solidaire - Renfort RH. Le GEMS 23 devient un partenaire privilégié de l'APAJH de la Creuse : il accompagne depuis 2015 une cinquantaine d'établissements médico-sociaux dans le département, met à disposition ses 60 salariés pour pallier à la pénurie de personnel au sein des établissements adhérents du groupement.

Cette solution est une parmi d'autres imaginées par l'APAJH de la Creuse pour répondre aux problématiques de recrutement. « Un autre levier, primordial selon moi, est la valorisation de ces métiers ». Christian Laurance siège au conseil d'administration de l'APAJH de la Creuse depuis 2017, il est également responsable de la commission communication. Le magazine interne « En marche » participe de cette démarche : « La publication est passée en un an de quatre à douze pages, il faut de l'espace pour mettre en avant ces métiers du médico-social, ces travailleurs essentiels qui d'habitude ne font pas parler d'eux, pour présenter leurs missions, leur pugnacité. Cela renvoie une image positive de l'action sur le terrain et rend aussi les métiers plus attractifs ».

“ L'APAJH de la Creuse dispose déjà de trois plateaux mobiles de télé-médecine... un outil indispensable ”

Le magazine est aussi créateur de liens au sein d'une association dont les établissements et services sont disséminés à travers le département. « Cette question du lien est très importante, la connaissance mutuelle des établissements entre eux, tout comme les liens qu'entretiennent le conseil d'administration et les établissements. C'est fondamental de continuer à se poser la question : « Qu'est-ce que nous voulons faire ensemble ? », je crois à ce va et vient permanent des idées » poursuit l'administrateur. Ne serait-ce pas là une nouvelle manière de militer ? En regardant dans la même direction et surtout en interrogeant les pratiques, en nuanciant les propos, en impliquant chacun à son échelle pour faire œuvre commune ?

« Si on a des idées, si nous innovons, on fera venir les gens à nous, assure Christian Laurance. Notre cœur de métier, c'est l'émancipation des personnes, notre mission au sein de l'économie sociale et solidaire, c'est d'innover. Dans la relation contractuelle que l'APAJH a nouée avec le Département et l'ARS, l'association doit garder son libre-arbitre. Bien sûr nous avons des comptes à rendre, mais l'APAJH de la Creuse n'est pas un simple service, c'est une force de proposition au service des personnes en situation de handicap ».

AVEC L'APAJH DE LA CREUSE, ANNIE ZAPATA EST EN BONNE COMPAGNIE

Ancienne directrice générale de l'Adapei de la Creuse, maire de La Saunière, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Grand Guéret : Annie Zapata est une jeune retraitée bien occupée. L'action n'étant en rien adverse de la réflexion, elle nous livre les siennes sur le presque compagnonnage qui l'unit à l'APAJH de la Creuse.

Quelles différences entre l'Adapei et l'APAJH ?

ANNIE ZAPATA : « L'Adapei est une association de parents, l'APAJH, une fédération émanant de membres de l'Education Nationale. Autre particularité : en Creuse, l'Adapei n'accueille pas d'enfants. Il y avait des histoires particulières et un sentiment de compétition. Le projet d'habitat en hébergement collectif a constitué une première collaboration. Il y a ensuite eu l'emploi accompagné avec la mise en place d'un guichet unique. En tant que présidente du GEMS 23 - groupement d'employeurs du médico-social de la Creuse - j'ai mesuré la difficulté de trouver des remplaçants. Je me suis rapprochée de l'aide à domicile. Cela représente 80 fiches de paie par mois. L'APAJH a rejoint ce groupement qui permet d'apporter un vrai parcours professionnel à des personnes qui ne sont pas qualifiées. De part et d'autre, les opérationnels ont convaincu les responsables. Il est important que chacun fasse un pas de côté. Pour moi, le compagnonnage a grandi dans le temps ».

Des parents d'un côté, des membres de l'Education Nationale de l'autre. Qu'est-ce que cela change dans la façon d'aborder les problèmes ?

ANNIE ZAPATA : « La vocation de parents est de défendre leurs enfants. Quand on est en mode projet, cela peut clairement compliquer les choses. A l'APAJH, il y a plus de distance. Je trouve l'évolution de l'APAJH très positive. On sent qu'ils ont vraiment envie de travailler au bénéfice des professionnels, des personnes accompagnées et du territoire. Avec la forte volonté d'être mieux représentés dans les structures ».

Comment envisagez-vous l'avenir de l'APAJH ?

ANNIE ZAPATA : « Comme une force qui va encore prendre de l'importance sur le territoire, en terme d'emploi et d'accompagnement des personnes. Le monde du handicap a un temps d'avance sur les politiques publiques. Il faut aller encore plus loin dans le travail collaboratif, la participation, l'auto-détermination. Administrateurs, handicapés et professionnels, il faut encore faire évoluer le triptyque. Il faut que les personnes en situation de handicap participent à leurs projets, sans que d'autres décident à leur place. Qu'elles soient citoyennes à part entière ».

A quand votre intégration au sein de l'APAJH ?

ANNIE ZAPATA : « Intégrer l'APAJH, j'en ai envie. Mais pour l'instant, mon emploi du temps ne me le permet pas. En ce qui concerne l'inclusion des personnes, l'Adapei a longtemps eu un temps d'avance. Mais l'APAJH a lancé le chantier. Quand je parle avec eux, je retrouve le discours qui était le mien à l'Adapei. Mais je le répète, il est impossible de se démultiplier encore. Je suis maire d'une commune de 650 habitants. Et ce qui prend encore plus de temps, c'est la vice-présidence de l'agglo ».





**“ QUELLE APAJH
DE LA CREUSE
EN 2050 ? ”**

“ ALORS, L'APAJH EN 2050 ?

En 2050, le président Patrick Colo l'affirme, comme pour le réchauffement climatique, il y a urgence à se projeter dans l'avenir, avec un objectif clairement énoncé : avoir assuré les grandes transformations nécessaires dans les deux ou trois décennies à venir.

Alors, l'APAJH en 2050 ? « Trouver les administrateurs qui prendront le relais constituera, mine de rien, une de nos priorités. Mais qui va pouvoir assurer la continuité des pères fondateurs ? » s'interroge Patrick Colo. Nous avons réussi à faire entrer quelques jeunes. Quand certains prennent la mesure de ce que l'on attend d'eux, ils partent en courant. »



Le Président
Patrick Colo.

Bien plus généralement, c'est évidemment sur la perception du handicap - la mue est déjà en cours - qu'il va falloir agir. « Aux origines, il s'agissait de prendre en charge des enfants et des adultes souvent abandonnés et de leur assurer tout d'abord une bonne santé. Il n'y avait pas cette vision qu'ils méritaient d'être des citoyens tout simplement comme les autres. L'APAJH s'est bien développée parce que ses fondations étaient solides et dynamiques. Elle a joué un rôle important dans l'aménagement du territoire. Les bases posées par nos historiques restent les mêmes. Mais il faut désormais s'engager vers un autre monde. Il y a les valeurs. Maintenant, il faut de l'action. Comment faire en sorte que notre vision du monde génère des actes différents ? Et comment convaincre notre communauté que c'est vers cela qu'il faut aller ? »

LA GESTION RÉUSSIE DE LA CRISE DU COVID-19

La gestion de la crise du Covid-19 a constitué une épreuve pour tous les secteurs de la société. A l'APAJH de la Creuse, elle s'est apparentée à une véritable course d'obstacles dont les règles évoluaient au fil des heures, des jours et des semaines, avec des résidents subissant l'épreuve de l'isolement et des contraintes sanitaires sans toujours bien la comprendre.

Célia Marceau est directrice qualité et santé au sein de l'Apajh. Elle a fait partie du triumvirat également constitué du directeur général, Stéphane Lasnier, et de la directrice des ressources humaines, Sonia Créantor-Melon qui a constitué l'organe centralisateur de la gestion de la crise. « Nous en étions à 200 cas de Covid-19 jusqu'à la fin de l'année 2021. Ce chiffre a doublé avec le variant Omicron en début d'année 2022. Heureusement, nous n'avons comptabilisé qu'un seul cas grave qui a été en réanimation. Par bonheur, la personne va aujourd'hui beaucoup mieux. Il y a eu deux clusters importants. A Sauzet tout d'abord, de la fin octobre 2020 au début 2021. Et à Châtain en janvier et février 2021. Des bâtis absolument pas adaptés à la gestion d'un tel épisode nécessitant mesures d'isolement et gestes barrières. Cela a constitué une difficulté supplémentaire. »

Nous l'avons écrit en préambule, il est très difficile de mettre en place des règles d'hygiène draconiennes avec des résidents dont certains ne supportent pas la solitude et des foyers absolument pas adaptés au confinement. « Je tiens à souligner que la plupart de nos résidents ont été extraordinaires de compréhension et de calme. Pour d'autres, la situation s'est avérée beaucoup plus compliquée à gérer. Comme tout le monde, l'épidémie nous est tombée dessus. Il a donc fallu rapidement mettre en place une gestion de crise centralisée visant à la cohésion de nos actions. »

« Nous avons notamment créé un guide interne avec un système de fiches réflexes », souligne Célia Marceau. Au printemps 2022, l'APAJH de la Creuse en était à la 38^e version allégée. « Il a aussi fallu jongler avec une bonne centaine de protocoles en s'alignant sur les triples préconisations du ministère de la Santé, du ministère du Travail pour nos ESAT et du ministère de l'Éducation pour nos IME. » Entre devoir de transparence, lourdeurs administratives, système de gardes d'enfants, création d'un pool de remplacement, développement du télétravail, sans oublier la période de fermeture de l'ESAT du Masgerot, c'est à un véritable défi organisationnel que Célia Marceau et ses équipes ont été confrontés.

Si le bilan n'est pas encore totalement établi, l'Apajh peut nourrir quelque fierté. « Rien qu'avec les nouvelles stratégies d'accompagnement du personnel et des résidents, la période a été très apprenante », poursuit Célia Marceau. Sort-on grandi d'une telle période ? « Oui forcément. Cela a notamment permis de créer des liens différents avec le siège. Nous sommes passés du statut de surveillants à celui de conseillers. Nous avons pu démontrer la force de notre association. L'achat de matériel et la création de stocks d'équipements de protection sont des exemples concrets de la cohérence de notre gestion. »

Cet entretien a eu lieu à la fin du mois d'avril 2021, dans un moment de moindres rebonds épidémiques. Le souhait de Célia Marceau était donc simple : « Le mode de gestion de crise, c'est lourd et cela ne peut être supporté éternellement. » Ne restait plus qu'à croiser les doigts pour voir l'épidémie s'éteindre définitivement de sa belle mort...



SUSCITER L'ADHÉSION

Autant d'interrogations qui touchent à l'existentiel. Autre questionnement : « Nous en sommes à 32 millions de budget pour 800 bulletins de paie, une vraie performance en Creuse. Et pourtant, nous ne comptons que 72 adhérents. Pourquoi ? » La réponse est en partie apportée par Stéphane Lasnier, directeur général de l'association de juillet 2019 à juillet 2022. « Notre modèle associatif m'interroge parce qu'il ne m'apparaît plus très pertinent. Ici comme ailleurs, on ressent une érosion de cet engagement associatif. » Patrick Colo reprend la parole. « Il suffit de se pencher sur la manière dont sont prises les décisions chez nous pour se rendre compte de la lourdeur du système. A certains moments, il faut prendre une décision qui ne peut attendre la prochaine réunion du conseil d'administration. Les administrateurs peuvent être associés aux grandes orientations. Mais ils ne peuvent être associés à la gestion quotidienne. »

« Il y a des orientations « politiques » et il faut des techniciens pour les orchestrer. Le modèle de l'APAJH est trop éclaté. Est-ce que le modèle que nous voulons sera adapté au but poursuivi depuis le début, l'initiative citoyenne, c'est la grande question. Mais la vérité d'aujourd'hui et demain ne peut être celle d'il y a 50 ans. L'inclusion par le scolaire et l'habitat, ce n'était même pas encore un sujet il y a 30 ans. C'est devenu le point central. On ne peut faire comme avant. Il restera une part

de spécificités. Mais on ne sera plus in vitro, mais in vivo, comme c'est déjà le cas en Espagne et en Italie. Il faut changer une culture construite dans un secteur hyper spécialisé. La normalité qui est actuellement la portion congrue, doit dorénavant prendre de plus en plus de place. » Et si l'APAJH de la Creuse ne mène pas cette transformation, il y a fort à parier que d'autres s'en occuperont à sa place. Rappelons que la directive Bolkestein conduisant à l'ouverture à l'économie de marché dans les secteurs du médico-social, entrera en vigueur en 2025. « Chez nous, jusqu'alors, cela existait à la marge. Là, cela va bouleverser la donne. La Poste n'a pas survécu et EDF est en train de disparaître. Comment pourrions-nous résister ? Aujourd'hui, nous attendons la becquée et des finances publiques. Que se passera-t-il si la source vient à se tarir ? »



Il y a les grandes questions. Et la gestion quotidienne. « Au niveau gestionnaire, sur des choses aussi basiques que la sécurité liée aux paiements ou à l'informatique, nous sommes très en retard. L'arrivée de Stéphane Lasnier a permis une montée en puissance dans ce domaine. Dans ces domaines de la paie, de l'informatique et de la communication, nous avons voulu densifier la professionnalisation. A un moment donné, nous n'avions pas le personnel pour le faire. C'est Stéphane Lasnier qui nous a apporté cela. Il a été l'homme de la situation. »

Au niveau organisationnel, c'est aussi le fonctionnement des 17 établissements et services désormais réunis en pôles, qui a constitué la grande nouveauté. « Cela ne donnera ses fruits que dans quelques années. Directeurs et directeurs adjoints continuent à penser en établissements. Nous



sentons bien que cette centralisation provoque des tiraillements au niveau de l'encadrement sur le terrain. Mais elle a démontré son efficacité avec le Covid-19. Les décisions du directeur général qui a su gérer la masse incroyable d'informations qui arrivaient de partout en même temps, ont permis de passer la période sans trop de dommages. Le 13 mars 2020 à 14 h 30 était organisée une cellule de crise. La suite a été efficace grâce à la centralisation des pouvoirs dans les mains du directeur général. »



STÉPHANE LASNIER, L'HOMME DU GRAND CHANGEMENT

« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre », avait écrit le grand Saint-Exupéry. Pendant les trois années passées à la direction générale de l'Apajh de la Creuse, Stéphane Lasnier a fait sienne cette devise. Arrivé en juillet 2019, ce Charentais d'origine a quitté son poste au début de l'été 2022. Avec le sentiment d'avoir rempli la mission qui lui avait été confiée.

« Lorsque j'ai pris mes fonctions, l'association se trouvait dans une situation charnière. Il lui fallait passer d'une logique d'institution à une logique de services. Il fallait également faire évoluer l'organisation en passant des établissements aux pôles. Il fallait enfin réussir l'implantation du siège social et la mise en place de la nouvelle direction générale. » Emblématique trésorier pendant des décennies, Patrick Colo vient alors d'accéder à la présidence. Aux côtés du nouveau Directeur Général, il se met immédiatement au travail. Et du travail, il va y en avoir beaucoup.

La première mission des uns et des autres, c'est tout d'abord de réussir la mise en place de ce CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), qui constitue une véritable révolution : dorénavant, les objectifs seront fixés pour cinq années avec un financement étalé sur la même durée. Pour Stéphane Lasnier, « le support est sécurisant et offre une bien meilleure lisibilité. » La marche était haute mais elle a été franchie sans encombre. D'autant plus important, qu'il a aussi fallu jongler avec un sacré événement : l'épidémie de Covid-19.

« Cette crise qui nous est tombée dessus à la fin de l'hiver 2020, nous l'avons subie mais elle a également constitué un élément déclencheur et fondateur. Les équipes se sont mises à l'accompagnement à domicile en une semaine. Pour ma part, je me suis retrouvé à adopter un pilotage rapproché qui permettait de prendre très rapidement les décisions liées à l'évolution de l'épidémie. Dans certains domaines, le



Stéphane Lasnier

soufflet est malheureusement un peu retombé. Mais cet épisode sanitaire nous a conforté dans notre volonté d'aller beaucoup plus loin dans l'inclusion. »

Au cours de ces trois années, les bases ont été posées et les grands principes édictés. Mais ce n'est qu'un début. « Maintenant, il faut tout mettre en oeuvre et effectuer les rénovations structurelles et architecturales indispensables. Les choses sont organisées. »

Cette nouvelle APAJH de la Creuse se fera donc sans lui. Interrogé au printemps, Stéphane Lasnier n'y allait même pas de sa petite larme, persuadé d'avoir pris la bonne décision. « La période de ma présence en Creuse avait été annoncée à mes employeurs dès mon arrivée. On ne peut pas être l'homme de tout. J'ai été l'homme du changement. Mais aurais-je été l'homme du temps long ? Pas certain. Dans mon métier, il est primordial de savoir se régénérer et se dynamiser. Il faut que la période qui s'ouvre appartienne à d'autres personnes. Les bases sont solides. J'ai confiance... »

QUITTER LE « BÂTIMENTAIRE »

RETOUR À L'AVENIR

« Dans l'idéal, il faudrait que plus personne n'ait besoin de nous, que nous disparaissions. C'est une utopie. Mais il faut quitter le bâtimentaire pour aller vers la société et la vraie vie. À certains autistes et résidents, il sera impossible de proposer une maison ou un appartement, imaginez un peu la logistique. Mais si nous mettons de côté ces cas particuliers, on peut beaucoup avancer dans l'affranchissement des murs. Logement individuel, colocation accompagnée, de nombreux projets sont en train de sortir. La signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) effective depuis le 22 décembre 2021, nous permet d'avoir une garantie budgétaire sur cinq années. Et l'argent va évidemment être injecté dans les priorités que sont la rénovation de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sauzet et le Foyer d'hébergement de Guéret avec ses espaces de vie privatifs et ses espaces de vie communautaires. Des locaux d'un autre monde. Et la première étape d'un habitat vraiment inclusif. »

Christian
Laurance

SCOLARITÉ

S'il y a un autre chantier dont Patrick Colo mesure la complexité, c'est bien celui de la scolarité. « C'est un dossier sur lequel nous ne maîtrisons pas grand chose dans la mesure où nous sommes tributaire des décisions de l'administration départementale de l'Éducation Nationale. C'est difficile pour nous et c'est visiblement aussi très difficile pour l'Éducation Nationale. Ouvrir des classes inclusives, en assurer l'accompagnement dans un milieu scolaire normal, c'est très compliqué. C'est pourtant notre monde à nous, l'APAJH, fille de la MGEN, mutuelle de l'Éducation Nationale. Il va falloir changer de stratégie et aller directement frapper à la porte des directeurs et des proviseurs. Nous ne sommes pas des doux rêveurs et nous savons que cela ne se fera pas du jour au lendemain. Si les portes s'ouvrent, il faudra être attentifs

et prêts. Si nous apportons plus de problèmes que de solutions, elles se refermeront pour de nombreuses années.»

TRANSFORMATIONS

Et les équipes qui font tourner la machine, sont-elles prêtes aux grandes transformations ? « Les ressources humaines constituent notre grosse inquiétude, poursuit Patrick Colo. Il y a une réelle désaffection des salariés et des futurs salariés pour le médical et le médico-social. Notre grosse crainte à l'avenir, c'est que les nouveaux diplômés ne veuillent plus venir chez nous. Il y a l'argent. Mais pas seulement. On parle vraiment d'attractivité. S'occuper de personnes âgées, de malades, de personnes en situation de handicap – certains cumulent -, ce n'est pas une sinécure. La charge mentale de ces métiers, vous pouvez la supporter si vous n'êtes pas seul. A la MAS de Sauzet, il y avait trois postes d'infirmières, nous n'en comptons plus qu'un seul occupé ou pourvu. Un jour, cette femme va craquer, elle ne tiendra pas. Une communauté de soins, c'est une construction fragile. Tout concourt, le managérat, la mise en place de règles de communauté... C'est complexe et cette construction constitue l'un de nos autres défis de demain. Si nous n'envoyons pas de messages concrets, tout ce que nous voulons construire sera difficile à mettre en place. Ce sont les gens du terrain qui doivent être notre principale préoccupation. »

RÉALITÉS

Ni pessimiste, ni optimiste, Patrick Colo. Réaliste. « Les meilleures idées du monde ne suffisent pas toujours. Nombre de salariés sont sans doute bien loin de toutes ces cogitations. Il faut arriver à les convaincre, et pas seulement avec des mots. Notre réalité est en fait la réalité d'un pays parmi les plus riches du monde. Et l'un des plus pessimistes. » De manière plus terre à terre, « il faut trouver le moyen de créer le soutien à nos équipes, à travers une plateforme de services de soutien médical et médico-technique. Et pas seulement pour amuser la galerie. »

FINANCES

Passons l'argent. Nous l'avons déjà écrit, les finances de l'APA-JH de la Creuse sont saines. « Mais l'embauche d'un médecin, c'est 150.000 euros sans être certain qu'il vienne. Dans ce domaine, nous sommes au centre d'un faisceau de pression. Nos financeurs sont l'Etat à travers la Direction Départementale Interministérielle, l'Assurance maladie et le Conseil Départemental. Et nous sommes placés sous l'autorité conjointe de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et le Conseil Départemental. C'est parfois compliqué. »

LE DÉBAT DES IDÉES

« Si vous ne voulez pas de l'association, je dis que vous exposez la société à mourir dans une agonie terrible. » Ainsi parlait au XIX^e siècle, Pierre Leroux, fondateur d'un groupement ouvrier à Boussac, père du terme socialisme, et grand ami de George Sand. Christian Laurance est un « Lerouxiste » convaincu. Et le secrétaire général de l'APA-JH de la Creuse de donner ce simple exemple : les 1.400 repas servis quotidiennement dans les différents sites de l'association, grâce pour partie au circuit court et aux produits livrés par les maraîchers et agriculteurs locaux. En clair, tout le monde a, de près ou de loin, maille à partir avec l'APA-JH en Creuse et il faut se servir de cette force. Oui, vraiment, l'association, il n'y a que cela de vrai.

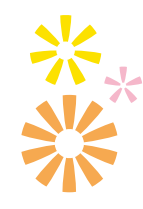
A quoi ressemblera l'APA-JH de la Creuse en 2050 ? La question a donc été posée en préambule au président. Au tour de son secrétaire général de répondre. « Je suis un optimiste-réaliste qui estime que notre association sera complètement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Plein de gens veulent monter des murs et poser des barbelés. Pas nous. Tout au contraire, nous voulons, quand ce sera possible, aller vers l'inclusion, avec des parcours plus normalisés et accompagnés. Jusqu'alors, le modèle de prise en charge fait qu'on est à l'APA-JH et qu'on meurt à l'APA-JH. Ce truc linéaire, il faudra le casser, en permettant aux gens d'aller et venir. En 2050, pour moi, ce sera un monde d'alternatives et de souplesse, avec des métiers qui se seront transformés et des parcours individualisés. Je ne suis pas certain

que ce sera une période forcément plus heureuse. Mais très différente. »

Pour Christian Laurance, et l'échéance apparaît beaucoup plus proche, l'APA-JH de la Creuse doit aussi porter le débat des idées. « La démocratie, tout le monde en a plein la bouche. Mais quelle gouvernance souhaitons-nous vraiment mettre en place ? Une chose est sûre, il faudra aller rapidement chercher les nouvelles générations, trouver des profils qui vont perpétuer le sens du message des pères fondateurs et instaurer la parité. » Enfin, et parce qu'il est d'ores et déjà impossible d'y échapper, l'association « doit également être porteuse d'un modèle dans le domaine de la transition écologique. Nous venons de signer la charte « Pour une alimentation responsable et durable » avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse. Il faut aussi travailler sur la gestion des déchets, la question de l'eau, la manière de concevoir la construction de nos nouveaux bâtiments. Tout devra être pensé et anticipé. »

Restera également à faire évoluer la perception d'une structure forte de 700 résidents et employés, mais qui ne compte aujourd'hui que 70 adhérents. Le modèle a-t-il du plomb dans l'aile ? Certains au sein de l'APA-JH de la Creuse le pensent. Pas Christian Laurance qui croit, plus que jamais, aux vertus du groupe. « Nous sommes persuadés que tout le monde ici nous connaît. C'est une erreur. » En 2050, l'APA-JH de la Creuse devra aussi être passée maîtresse dans l'art de communiquer...



 **APAJH**
Creuse



50 ans de combat
pour l'inclusion des personnes
en situation de handicap



APAJH DE LA CREUSE

“ À JAMAIS LES PIONNIERS ”

**CINQUANTE ANS DE COMBATS
POUR L'INCLUSION**

Cinquante ans de luttes, de petits pas en grandes avancées, pour garantir le droit de la personne en situation de handicap à occuper sa place dans la société : celle d'un citoyen parmi d'autres. A tout âge.

C'est ce processus qui est raconté ici, l'histoire singulière d'hommes et de femmes, pour beaucoup issus du monde enseignant, qui se sont engagés dans l'accompagnement de jeunes enfants « différents » en Creuse dans les années 70. Les enfants ont grandi, l'association avec eux, se professionnalisant jusqu'à devenir l'un des premiers employeurs du département, véritable acteur du territoire. Sans perdre sa taille humaine ni se départir de ses valeurs fondatrices : laïcité, citoyenneté, solidarité.

Celles et ceux qui ont ouvert, en 1972, les portes de l'IME de Grancher et les militants qui façonnent, cinquante ans plus tard, les contours de l'Apajh de la Creuse de demain sont portés par ce même souffle : être pionniers, c'est un état d'esprit. Une évidence, une exigence face à l'urgence de permettre aux personnes en situation de handicap l'accès à tout, pour tous, avec tous.

Éducation, logement, emploi, accès aux soins, troisième et quatrième âge, les défis de l'avenir sont immenses, passionnants. Là encore, l'Apajh de la Creuse y jouera son rôle pour inventer une société plus inclusive.

Virginie Lorthioir, chargée de communication au sein de l'APAJH de la Creuse, Hélène Hémon et Bruno Mascle, journalistes, sont allés à la rencontre de celles et ceux qui, depuis cinquante ans, forgent l'identité et le visage de l'association : personnes en situation de handicap, salariés, administrateurs, adhérents mais aussi partenaires extérieurs, tous ont raconté leur « APAJH ».



Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.fr

APAJH Creuse - 23, rue Sylvain Blanchet 23000 GUÉRET - 05 55 52 49 88 - www.apajh23.com